



NATIONS
UNIES
SÉNÉGAL

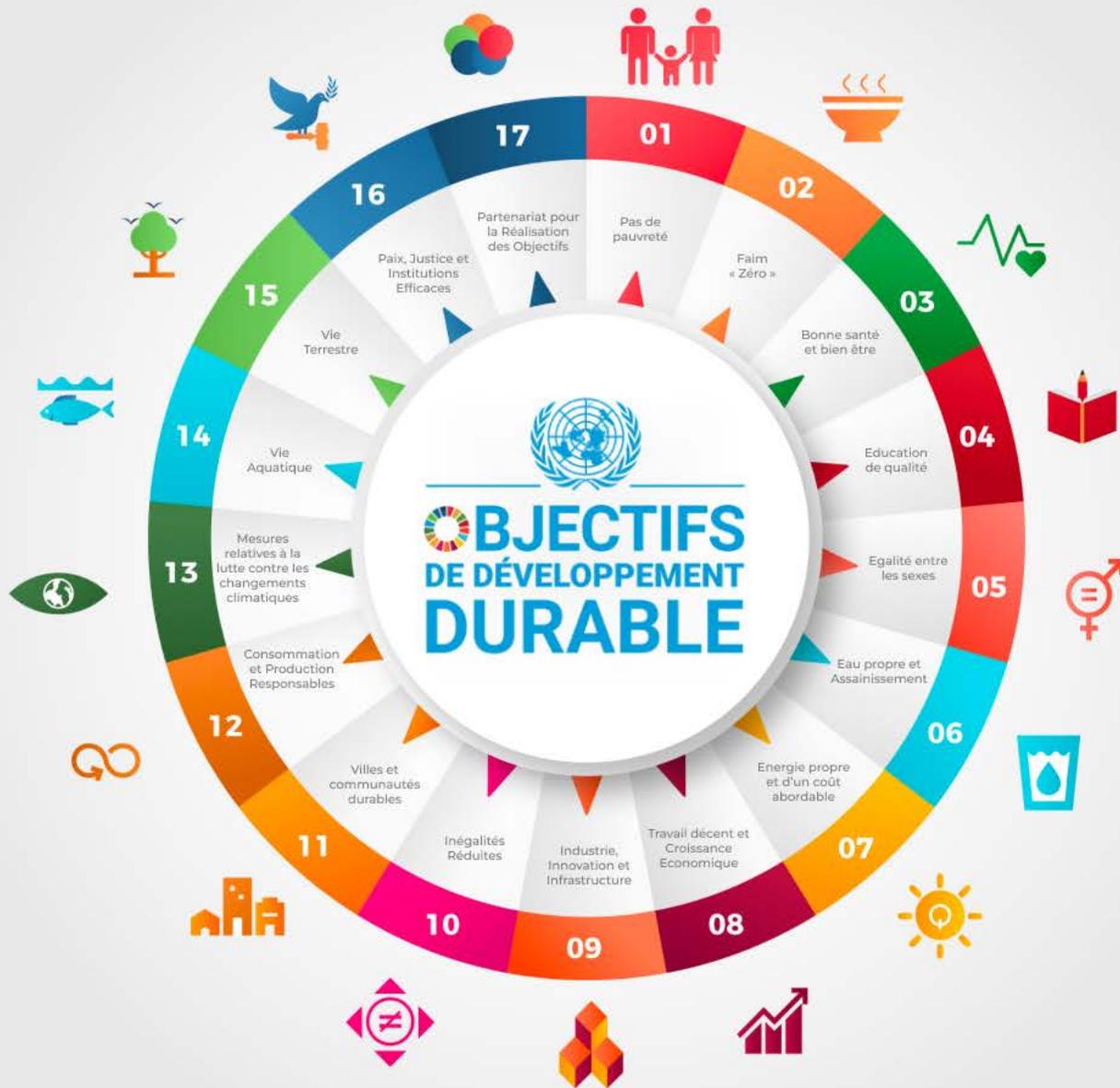
SNU MAGAZINE

SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU SÉNÉGAL

Ne laisser personne pour compte

<https://senegal.un.org>

Numéro 5 - Juillet 2022



Objectifs de Développement Durable
Agir et entreprendre ensemble pour aujourd'hui et demain.



EDITO

4 Rattraper le retard accusé dans la course pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

ENTRETIEN

7 M. Benoit Thierry, Représentant Afrique de l'Ouest, Bureau sous Régional FIDA

ECONOMIE

- 12 Croissance économique soutenue, partagée et durable, plein emploi productif et travail décent promus dans la commune de Bargny
- 13 Le Sénégal approuve une stratégie de mise à niveau de la chaîne de valeur des huîtres avec l'appui de la FAO
- 14 Rôle de la diaspora dans le développement économique local : UNCDF promeut des investissements productifs
- 16 L'OIM Sénégal soutient les personnes migrantes de retour à devenir des entrepreneurs agricoles à succès via des activités de réseautage
- 17 Le miel et les huîtres, deux produits qui vont très bien ensemble dans le delta du Saloum au Sénégal
- 19 IDEA APP SÉNÉGAL : Faire progresser l'agro-industrie tout en créant des emplois dans la région Sud du Sénégal (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda)
- 20 Dionewar : La FAO inaugure une unité moderne de transformation de produits de la mer pour les femmes

FOCUS

- 22 Visite du Secrétaire général de l'ONU à Dakar : des défis majeurs évoqués et des solutions intégrées souhaitées
- 26 L'impact du pacte mondial sur le développement durable des entreprises
- 28 Planification locale intégrant les ODD : expérimentation dans les communes pilotes de Bargny, Sandiara et Mont-Rolland
- 29 La Reine Máxima en visite en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour promouvoir l'inclusion financière et numérique
- 31 Une journée scientifique avec les universitaires : « Des aliments sûrs pour une meilleure santé »
- 33 Les jeunes : acteurs majeurs et principaux bénéficiaires de l'Agenda 2030
- 35 Les réfugiés au Sénégal portent leur voix pendant la Biennale de l'Art africain 2022

GENRE

- 37 Installation du Chapitre Sénégal du Réseau des Femmes Africaines Leaders - AWLN - Un pas de plus vers l'autonomisation des sénégalaises
- 39 UNFPA et ARDN s'engagent pour mettre fin à l'apartheid du Genre à travers la Campagne Carton Rouge !
- 41 Les entrepreneures de Thiès à l'assaut des marchés publics
- 43 Étude exploratoire sur les violences faites aux femmes dans les espaces publics à Dakar et à Saint-Louis
- 43 Enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal



Chef d'édition

Papa Cheikh Sakho Jimbira - UNRCO

Rédacteurs

Aissata Ba - ONUDC
Aissata Sall - UNFPA
Alioune Mamour Ndiaye - ONU Femmes
Alpha Oumar Diallo - ONUDI
Aminah Mbacke - UNV
Ass Malick Sall - UNCDF
Bakary Coulibaly - FIDA
Camara Khadiatou L. Almaz - UNESCO
Emna Kayouli - UNICEF
Fécame Sèye - OIM
Gosia Courtay - HCR
Habibou Dia - HCDH
Issa Souare - UN GLOBAL COMPACT
Lalaina Fatratra Andriamasinoro - UNICEF
Leticia Ewane Epee - UNESCO
Louis Philippe Sagna - PAM
Mame Fatou Touré - PNUD
Matthias Lansard - UNICEF
Ndeye Coumba Diadiou - OMS
Papa Cheikh Sakho Jimbira - UNRCO
Vincent Tremeau - UNICEF
Yacine Cissé - FAO

 <https://un.senegal.org>

 facebook.com/onusenegal

 twitter.com/OnuSenegal

DROIT DES HUMAINS

- 45** Atelier de présentation de l'étude : Les impacts de la COVID-19 sur les jeunes et femmes défenseur.e.s de droits humains en Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo
- 47** Peindre le silence : histoires sur le handicap et la traite des êtres humains
- 48** Problématique de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes : les magistrats de la Cour Suprême du Sénégal se concertent
- 50** Le HCDH à travers son projet d'appui à la protection des enfants victimes de violation de leurs droits (PAPEV), vient en appui aux enfants vulnérables dans le contexte de la COVID-19
- 52** Conférence régionale de haut niveau sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants



Design :

Ibrahima Souleymane Mbengue

 <https://un.senegal.org>

 facebook.com/onusenegal

 twitter.com/OnuSenegal

EDUCATION

- 54** La deuxième chance de Ndeye
- 56** Ma plus belle récompense serait de voir ces enfants poursuivre leurs études jusqu'à l'université
- 58** Le Sénégal au pré-Sommet sur la transformation de l'éducation

ENVIRONNEMENT

- 61** La Terre ne ment pas, elle écoute ce que l'on dit par nos actions !
- 63** Le Sénégal mobilise ses partenaires techniques et financiers pour le renforcement de la conservation des parcs nationaux du Niokolo-Koba et de Djoudj, sites du patrimoine mondial
- 64** L'engagement du Programme VNU en appui à la protection et l'amélioration de l'environnement
- 66** Destin croisé de deux bénéficiaires du Fonds Vert Climat (GCF) à Kolda
- 68** Cultiver les graines de la cohésion et de la solidarité face aux changements climatiques

GLOBAL

- 71** Journée mondiale de l'océan - 8 juin 2022
- 72** Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse - 17 Décembre 2022
- 73** Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit - 19 juin 2022
- 74** Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues 26 juin 2022
- 75** Journée mondiale des compétences des jeunes - 15 juillet 2022
- 76** Journée internationale Nelson Mandela - 18 juillet 2022

Rattraper le retard accusé dans la course pour atteindre les Objectifs de Développement Durable



Les efforts qui sont en train d'être faits par le Gouvernement, avec le soutien du Système des Nations Unies et des partenaires au développement, donnent de réels motifs d'espoir, qui augurent des améliorations significatives dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Siaka Coulibaly

Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Sénégal



Huit ans ! C'est le nombre d'années qui nous sépare de l'échéance que les pays membres de l'ONU se sont fixés, pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), et il faut le reconnaître, nous sommes dans l'urgence, surtout après que la crise climatique, la pandémie de COVID-19 et l'augmentation du nombre de conflits dans le monde aient impacté négativement les avancées réalisées sur les 17 objectifs de développement durable (ODD).

L'Agenda 2030 demeure malgré tout, l'unique voie vers une économie du bien-être pour reconstruire un monde plus équitable, juste, inclusif, durable et résilient.

A ce propos, le Secrétaire général de l'ONU António Guterres a récemment déclaré, que : « *Le bien-être des populations du monde entier, la santé de notre planète et la survie des générations futures dépendent de notre volonté de nous rassembler autour d'un engagement à résoudre les problèmes et à agir collectivement* » ; mais il a surtout ajouté : « *Nous n'avons pas un instant à perdre* ».

Bien entendu, la gravité et l'ampleur des défis auxquels le monde est confronté, les crises multiples et interconnectées, ont des répercussions sur l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'environnement, la paix et la sécurité, et affectent tous les ODD et notre objectif commun de bâtir des sociétés plus résilientes, pacifiques et égalitaires.

Malgré ce constat, notre conviction est qu'en œuvrant ensemble dans le même sens, la réalisation des Objectifs de Développement Durable demeure à notre portée d'ici 2030.

En effet, bien qu'elle ait fait beaucoup de mal, la COVID-19 a dans le même temps constitué une opportunité, en servant de révélateur qui a exposé les quelques insuffisances que nous devons corriger au sein de nos sociétés. Elle nous a offert l'occasion de rectifier pour mieux reconstruire et faire avancer la mise en œuvre

e de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Avant la pandémie, le Sénégal avait enregistré une forte croissance économique et des progrès significatifs en matière de développement social grâce à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE). Malgré tout, la pandémie a été pour le Gouvernement et les partenaires au Développement, une opportunité pour engager des réajustements stratégiques dans les politiques publiques. Le Système de Développement des Nations Unies a bien entendu accompagné le Gouvernement dans ses efforts, à travers le Cadre des Nations Unies au Sénégal pour la réponse socio-économique, venu renforcer le Plan de résilience économique et social (PRES) et le deuxième plan d'action prioritaire du Plan Sénégal Emergent (PAP 2/PSE), mis en place par le Gouvernement. D'ailleurs, il faut reconnaître à ce dernier, une réelle volonté d'intégrer l'Agenda 2030, dans ses priorités de développement, notamment à travers la mise en œuvre continue d'un cadre d'intégration des ODD dans le PSE, les politiques sectorielles et les plans locaux de développement.

Aussi, à l'heure actuelle cela se traduit par un niveau d'intégration des 169 cibles ODD dans le PAP2A à hauteur de 97,1%. Il faut toutefois noter que malgré ce résultat relativement positif au niveau global, la lenteur d'appropriation des ODD par les collectivités territoriales et leur faible intégration dans les plans locaux de développement, constitue un frein majeur pour leur atteinte au niveau local, au Sénégal. A la suite de toutes les crises évoquées supra, la performance du Sénégal en ce qui concerne la réalisation des ODD, nécessite une attention particulière, car sur les 17 ODD, seuls quatre ont un niveau d'atteinte d'au moins 50% avec un nombre important d'atteinte inférieur à 40%.

Toutefois, les efforts qui sont en train d'être faits par le Gouvernement, avec le soutien du Système des Nations Unies et des partenaires au développement, donnent de réels motifs d'espoir, qui augurent des améliorations significatives dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Dans ce sens, l'administration centrale comme déconcentrée collabore étroitement avec l'ensemble des partenaires au développement dans la réalisation de chaque cible et élabore annuellement un rapport de suivi, afin de mesurer les progrès de la mise en œuvre des politiques publiques ; document qui met en exergue la trajectoire du Sénégal par rapport aux ODD.

En outre, pour que personne ne soit laissé pour compte dans la mise en œuvre et le suivi des ODD, le Gouvernement avec l'appui du Système de Développement des Nations Unies, de la société civile et des organisations de volontariat au niveau local, a mené un processus d'identification des laissés pour compte, de formulation d'une stratégie, et d'un ensemble de mesures

connexes, pour une meilleure prise en compte de ces catégories vulnérables dans les politiques publiques. A ce titre, plusieurs catégories de personnes ont été identifiées comme des laissés pour compte, parmi lesquels les ménages vivant dans l'extrême pauvreté, les personnes vivant avec un handicap, les personnes du troisième âge, les enfants de la rue, les personnes déplacées en interne, les réfugiés et demandeurs d'asile, les jeunes chômeurs, les acteurs du secteur informel, les analphabètes, les habitants des zones enclavées, les populations vivant dans les zones d'insécurité alimentaire, etc.

Pour le Sénégal, il est important de renforcer les efforts, en particulier : sur la lutte contre la pauvreté, le renforcement du leadership politique affirmé sur l'Agenda 2030, une croissance économique forte, inclusive et durable, l'annihilation des effets négatifs de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD et l'accélération de la mise en œuvre des ODD et cibles prioritaires, notamment à travers la territorialisation des ODD et leur intégration effective dans les plans locaux de développement. Bien évidemment, comme pour beaucoup de pays, la détérioration de la situation économique mondiale, régionale, comme le conflit actuel en Ukraine, avec sa triple crise alimentaire, énergétique et financière, constituent un risque pour le Sénégal.

Nous restons néanmoins résolument optimistes, convaincu que les efforts du Gouvernement et des partenaires, pour un développement durable et une croissance inclusive, porteront leurs fruits.

Il demeure bien entendu des défis à surmonter dans la mise en œuvre des ODD au Sénégal, notamment à travers la levée de certaines contraintes comme le renforcement des systèmes nationaux de production et d'analyse des données, le renforcement des capacités pour une meilleure appropriation des ODD, la mobilisation des moyens financiers, y compris internes, ainsi que la coordination et le renforcement du dialogue avec les acteurs du développement.

L'élaboration du deuxième Rapport National de la Revue Volontaire sur les Objectifs de Développement Durable (VNR) 2022, le cadre d'accélération des ODD et la finalisation du cadre de financement national intégré des ODD (INFF), constituent des étapes importantes de la volonté du Gouvernement d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable au Sénégal.

A huit années de l'échéance, il est crucial de continuer à soutenir le PSE 2035 et ses programmes clés pour s'assurer que les priorités du Gouvernement, y compris les ODD, sont sur la bonne voie et seront atteintes.

Siaka Coulibaly
Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Sénégal



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
Paix, dignité et égalité sur une planète saine



ENTRETIEN

M. Benoit Thierry, Représentant Afrique de l'Ouest, Bureau sous Régional FIDA

Par Papa Cheikh Sakho Jimbira - Bureau du Coord. Résident

Après quatre années à la tête du Bureau sous régional SAHEL du FIDA, en qualité de Représentant Résident et dix-huit années au FIDA, monsieur Benoit THIERRY, nous a accordé un entretien dans lequel il revient sur l'engagement de l'Agence dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et son positionnement stratégique.

Pourriez-vous nous expliquer comment le FIDA intègre-t-il les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans ses projets et programmes ?

Le FIDA a ceci de particulier, qu'il agit à la fois comme une agence spécialisée des Nations Unies et comme Banque de Développement.

A ce titre nos actions se font principalement sous forme de prêts hautement concessionnels aux Etats, à destination exclusive des familles des producteurs ruraux sous le seuil de pauvreté. De par son mandat, le FIDA agit principalement sur les ODD 1 (éradication de la pauvreté) et ODD2 (éradication de la faim), à travers des projets agricoles soutenus par les états. Ainsi en augmentant la production agricole, les agriculteurs et éleveurs obtiennent de meilleurs revenus et parviennent à mieux nourrir, loger, soigner et éduquer leurs familles.

Ces ODD 1 et 2 font clairement partie des actions fondamentales du FIDA et plusieurs centaines de milliers de personnes en bénéficient dans tout le Senegal : irrigation le long du fleuve Senegal, maraichage dans le Ferlo et les Niayes, aménagements de bas-fonds dans les régions de l'Est et de la Casamance et enfin, appui à la structuration de nombre d'interprofessions (regroupant producteurs, transformateurs et commerçants) dans le bassin arachidier.

Par ailleurs le FIDA agit de manière transversale sur pratiquement l'ensemble des ODD, qu'il s'agisse du climat, de l'accès à l'eau, de l'emploi décent, du genre et des partenariats pour n'en citer que quelques-uns.

A titre d'exemple, le programme AGRIFEUNES permet aux jeunes d'avoir un métier rémunérateur au village dans tous les domaines reliés au développement rural (installation sur ferme, irrigation, élevage, etc.) via des formations professionnelles, du crédit bancaire et un accompagnement de moyen terme.

Quant au programme PADAER2, il appuie un grand nombre d'organisations paysannes, dans leur structuration, le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de la production.

Avec un portefeuille FIDA d'environ 150 millions USD au Senegal, soit 25 millions USD de déboursement par an, ce sont plus de 600 organisations paysannes qui sont soutenues dans le pays, une dizaine d'interprofessions et près de 300,000 bénéficiaires dans les 14 régions couvertes par l'agence.

Aussi, le FIDA agit-il en multi partenariat, en renforçant les initiatives locales des communautés villageoises, mais également avec les institutions du secteur privé, de la société civile et les services publics. Il est à noter que nous avons aussi récemment noué des partenariats de cofinancement avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale (BM), afin de mettre à l'échelle les succès des actions réalisées. Il est à noter que les fonds vert climat seront sous peu mis en œuvre dans le cadre de la grande muraille verte en appui au programme régional Sahel Sd3C.

Enfin, il convient de dire que le FIDA intègre les ODD de manière quotidienne ; une orientation stratégique que reflète bien notre document stratégique pour le Sénégal (le COSOP) à travers son slogan : « pour une agriculture qui nourrit, emploie et enrichit, le producteur, sa famille et son pays ».

A la suite de la COVID-19 et des multiples crises, la communauté internationale a accusé du retard dans la réalisation des ODD. A huit-année de l'échéance, quels devraient être selon vous les priorités ?

La pauvreté et la malnutrition ont toujours été des défis de l'Humanité, et malgré les crises récentes il faut reconnaître que de nombreux pays ont réussi à améliorer les niveaux de vie des populations, malgré l'augmentation de la démographie ces 50 dernières années. En effet, le doublement de la population des années 60 en Asie et des années 80 en Afrique, ont poussé les gouvernements à équiper leurs pays en infrastructures d'éducation, de santé et de production avec des résultats impressionnants en absorbant toutes ces nouvelles populations et en leur donnant un niveau de vie décent.

Ceci dit les résultats sont variables selon les continents et les pays comme le montre l'IDH (Indice de Développement Humain) des Nations Unies. Mais là réside un premier point que je pense important, en particulier parce que le monde est passé de 4 à 8 milliards d'habitants avec une augmentation globale des conditions de vie grâce aux efforts des états et de la communauté internationale.

Le second point est de rappeler que malgré ces succès, les défis restent énormes, d'abord parce que la population continue d'augmenter vers son pic de 10 milliards d'habitants d'ici à 2050 (et ce pic se retrouvera surtout en Afrique où ce seul continent passera de 1 à 2 milliards d'habitants), et ensuite parce que les successions de crises (financières en 2007, sanitaire avec le COVID en 2020 et économique avec la guerre d'Ukraine en 2022), n'ont pas manqué de retarder l'atteinte des ODD et d'augmenter la pauvreté, ainsi que la malnutrition.

A huit ans de l'échéance, le FIDA estime donc que tous les pays doivent renforcer leur plan de transformation de l'agriculture familiale à court et à moyen terme. En effet, l'agriculture est non seulement une activité qui maintient active la moitié de la population mondiale (son rôle social), mais produit aussi la majeure partie de la nourriture que nous consommons régulièrement (son rôle économique). Ainsi en renforçant leur agriculture pour atteindre la souveraineté alimentaire, les

gouvernements enrichissent leur population, créent des emplois et nourrissent l'ensemble du pays tout en amortissant les chocs internationaux.

Ceci demande des plans d'investissement chiffrés, des cadres de dépenses à moyens termes dans la douzaine de sous-domaines du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (l'Agriculture avec un grand A) pour un impact visible et rapide comme on le voit avec le PSE du Sénégal ou le PSTA du Rwanda.

Le FIDA est dans sa seconde phase de décentralisation, notamment avec l'ouverture de bureaux régionaux et sous régionaux. Comment pensez-vous que cette nouvelle organisation, contribuera-t-elle à accélérer la mise en œuvre des ODD en Afrique subsaharienne ?

Le FIDA a longtemps été une « check writing institution » agissant uniquement depuis son siège de Rome. Mais depuis le début des années 2000, le FIDA a rejoint nombre d'institutions internationales dans un processus de décentralisation pour se rapprocher du terrain et des bénéficiaires/clients. Ce processus a demandé un changement radical des modes opératoires : recrutements de spécialistes terrains, suivi et supervision des projets, etc. Elle a aussi permis de mieux saisir les besoins exprimés par les gouvernements et les agro-éleveurs, ainsi que les transformations techniques nécessaires et au FIDA d'améliorer ses services dans des domaines innovants (voir par exemple le développement de l'agriculture digitale : <https://www.wconnectfarmers.com/>).

Aussi à l'heure actuelle, la structure du FIDA décentralisée se présente sur 3 niveaux : les bureaux pays, où le nombre de projets sont importants et permet un suivi rapproché, les bureaux sous régionaux (anciennement appelés Hubs et maintenant bureaux multi pays qui permettent de suivre des pays proches et d'établir des relations avec les institutions sous régionales tels que CILSS, CEDEAO et G5Sahel), et très récemment le bureau Regional. Ce dernier a vu le transfert de l'ensemble de la division Afrique de l'Ouest et du Centre depuis Rome à Abidjan avec son Directeur et 75 personnes. Quant au Sénégal, il bénéficie du bureau sous régional Sahel, que j'ai eu l'honneur de renforcer de 2018 à 2022 et qui couvre 7 pays en attendant son extension au reste du Sahel avec une équipe de 25 personnes.

Cette décentralisation (une révolution copernicienne !) a permis au FIDA de reprendre pied dans la réalité (ce qui était difficile depuis un bureau unique à Rome) et non seulement de mieux suivre les projets qu'il finance, mais tout aussi important de participer aux dialogues

nationaux, comme au sein du SNU Sénégal et des institutions régionales (pour le Sahel). Le monde grandit, les instances se multiplient et il convient d'être ensemble pour mieux se coordonner au niveau local et régional.

Ceci permet d'accélérer la mise en œuvre des ODD, d'échanger d'avantage d'expériences pratiques et de nourrir la gestion des savoirs qui reste le meilleur vecteur de développement entre pays de la région (voir nos réalisations à : <https://sites.google.com/view/fidafrique-ifadafrika/>). Ainsi au Sénégal, le FIDA a rejoint les programmes de nutrition SECNSA via le Sd3C, et bientôt les Agropoles avec le nouveau projet des organisations paysannes, de manière à faire le lien entre agriculteurs et industriels.

Le Sahel est en proie à des crises multidimensionnelles (sécuritaire, sanitaire, climatique, politique, etc.). Comment l'action du FIDA et sa collaboration avec les Nations Unies, contribuent-elles à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans la région ?

Quel regard portez-vous sur la collaboration entre le FIDA et les autres Agences du Système des Nations Unies au Sénégal ?

Le FIDA est impliqué dans les 11 pays du Sahel par des programmes pays qui s'élèvent à 27 projets et 2 milliards USD d'investissements. En plus de cet effort croissant (les allocations pays ayant doublé depuis 2018) le FIDA s'est engagé dans la mise en œuvre de programmes régionaux, dans le cadre des agences Nations Unies (UNOWAS et UNISS).

Jusqu'à présent ces programmes régionaux étaient réalisés à travers des dons et donc de taille modeste. Avec le Sd3C, un programme déployé sur 6 pays pour une durée de 6 ans, à une enveloppe de 200 millions USD a été mobilisée sur prêts concessionnels, afin de bénéficier dans un premier temps à 800,000 personnes.

Le Sd3C (pour Sahel Développement face aux défis des 3C : COVID, Conflit et Changement Climatique) a été lancé sous l'égide du G5Sahel (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) auxquels s'est ajouté le Sénégal : <https://sites.google.com/view/sahel-sd3c>.

En effet, compte tenu des défis communs auxquels sont confrontés l'ensemble des pays du Sahel, l'approche régionale permet de maximiser les synergies et les échanges pratiques d'expérience Sud-Sud. En pratique chaque pays a emprunté au niveau national pour la mise en œuvre des mêmes composantes et activités dans les zones prédéfinies du G5Sahel. Ce dernier assure la coordination, le suivi et le reportage auprès des différents bailleurs.



Un autre élément essentiel du Sd3C est la mise en œuvre commune par le FIDA, la FAO et le PAM. Ces trois agences sœurs de Rome, dédiées à l'Agriculture et l'Alimentation ont regroupés leurs efforts et leurs expertises, chose qui avait déjà été réalisée au niveau national, mais pour la première fois dans leur histoire sur le plan régional avec le Sd3C au Sahel, maximisant ainsi leur valeur ajoutée respective.

Sd3C est construit sur une architecture robuste : les projets existants du FIDA (déjà actifs) accueillent ces financements supplémentaires et les mettent en œuvre à travers les prestataires pour mettre à l'échelle des activités dont l'efficacité a déjà été démontrée (économie d'échelle et baisse des coûts de transaction).

En plus du PAM et de la FAO, les services publics ainsi que les organisations de la société civile interviennent, ainsi que, fait notable, les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs de la région qui sont parmi les dernières à rester actives et présentes dans les zones de conflits.

Enfin Sd3C poursuit sa croissance avec l'accueil d'autres bailleurs et d'autres prestataires, notamment les bailleurs bilatéraux, ainsi que le Fonds Vert Climat. Ce dernier GCF/FVC apportera à Sd3C les financements les plus importants dans le cadre de la Grande Muraille Verte : notamment AICRM, 80 millions USD pour l'assurance agricole dans 7 pays et IGREENFIN, 144 millions pour le crédit agricole dans 5 pays.

En effet la Muraille Verte, traversant toute l'Afrique, du Sénégal jusqu'à Djibouti et qui a été lancée il y a une quinzaine d'années a bénéficié en 2021 d'un engagement international pour son accélération à hauteur de 16 milliards de dollars.

Il ne s'agit plus seulement de plantations d'arbres, mais de transformer et développer l'ensemble des systèmes agropastoraux existants et d'aider les producteurs à diversifier leurs activités d'où nos interventions dans les domaines de l'assurance climat et du crédit agricole.

Ainsi cette coopération inter pays et inter agences des Nations Unies préfigurent des programmes de développement plus vastes au Sahel et dans le reste de l'Afrique pour affronter les défis économiques et sociaux qui se font de plus en plus pressants.

Après dix-huit années au FIDA, quel regard portez-vous sur l'action des Nations Unies envers les populations rurales, particulièrement les plus vulnérables ?

En effet après ces 18 ans au FIDA je pars en retraite des Nations Unies ! Il faut aussi dire que j'ai pu travailler après une dizaine d'années dans les ONG, 4 ans pour le PNUD en Asie et 4 ans pour l'UNOPS en Afrique de l'Est, soit 25 ans dans le système des Nations Unies, enrichissant mon expérience sur plusieurs continents et une vingtaine de pays.

Comme tout départ celui-ci n'est pas facile et doublement difficile, car je quitte la région où j'avais débuté jeune volontaire à la fin des années 1980 (Kabaté, village voisin de Kayes, Mali) et je quitte en même temps la grande famille des Nations Unies du Sénégal et du Sahel !

Malgré tout, mes points de vue et engagements restent les mêmes qu'au début de ma carrière, les Nations Unies sont indispensables au bon fonctionnement du Monde !

Au niveau de la paix et du développement, les Nations Unies regroupent en effet 193 pays, et offrent un forum de dialogue entre tous et de manière neutre.

Par ailleurs plus de 30 agences techniques sont réparties de par le monde aidant les états et leurs populations dans tous les aspects du développement humain, qu'il s'agisse des aspects sociaux ou économiques, d'assistance technique ou d'appui aux stratégies nationales, etc. Enfin les Objectifs du Millénaire (2000-2015) et les Objectifs du Développement (2015-2030) ont su mobiliser la planète sur les axes vitaux du développement.

Si beaucoup de ces agences sont dans les secteurs sociaux, certaines comme le FIDA appuie davantage l'aspect économique, mais on peut dire avec certitude que la majorité des agences travaillent en milieu rural et c'est ce qui est important pour moi. En effet, la population rurale représente toujours 50% de la population mondiale et même si les villes continuent à grandir, nous persistons à croire au FIDA que l'on peut vivre dans des conditions décentes au village, avec les mêmes services qu'en milieu urbain et dans un environnement moins oppressant. Aussi j'espère que les Nations Unies continueront leurs efforts pour le développement humain et que davantage de gouvernements mettront ces idées en œuvre, pour le bien-être de leurs populations autant à la ville qu'à la campagne.

Je pense que l'ensemble de nos pays ont réussi à passer le cap difficile de faire vivre décemment plusieurs milliards d'êtres humains sur terre et seront techniquement en mesure de le faire pour les 10 milliards attendus en 2050. L'effort maintenant, comme nous le savons tous, doit porter sur la durabilité du développement socio-économique, la lutte contre la pauvreté et le changement climatique et la mise en place de systèmes respectueux de nos environnements.

Jusqu'à présent ces programmes régionaux étaient réalisés à travers des dons et donc de taille modeste. Avec le Sd3C, un programme déployé sur 6 pays pour une durée de 6 ans, à une enveloppe de 200 millions USD a été mobilisée sur prêts concessionnels, afin de bénéficier dans un premier temps à 800,000 personnes.



« Nous avons une chance de ne pas simplement relancer l'économie mondiale, mais de la transformer »

Antonio Guterres
Secrétaire général de l'ONU



ECONOMIE

Croissance économique soutenue, partagée et durable, plein emploi productif et travail décent promus dans la commune de Bargny

Par Mame Fatou Touré - PNUD

Le Projet conjoint *Plateforme COVID-19 pour l'Appui au secteur productif des groupes vulnérables* mis en œuvre par l'ADEPME avec l'appui des agences du SNU (PNUD, ONUFEMMES, UNFPA, UNCDF, FAO, ONUDI et UNV) a permis, depuis 2020, de soutenir 50 PME pour un montant de 183 millions de FCFA, et d'enregistrer 100 structures au Registre de commerce (RC, NINEA).

En 2022, le PNUD a initié un projet pilote pour soutenir le développement des chaînes de valeurs halieutiques et la promotion de l'autonomisation économique des femmes à Bargny. Le projet cible plus de 7 000 femmes actives dans la transformation halieutique, et leur donne l'opportunité de moderniser leurs modes de production, de transformation et de commercialisation afin qu'elles puissent accéder aux opportunités du marché africain à travers la ZLECAf.

L'atelier de sense making (mai 2022) avec les parties prenantes a permis de valider les actions urgentes liées à l'accès à des infrastructures et équipements adéquats, à la formation en gestion, à la transformation, au conditionnement, au marketing et à la commercialisation.

Le financement inclusif et l'utilisation du digital ont été identifiés comme leviers dans le cadre du commerce extérieur.

Les autorités municipales s'inscrivent dans une dynamique de mobilisation de l'Etat central et du secteur privé de Bargny pour une meilleure prise en charge des phénomènes liés à l'environnement, à l'assainissement et à la protection sociale, avec le soutien du PNUD et des autres partenaires au Développement.



ECONOMIE

Le Sénégal approuve une stratégie de mise à niveau de la chaîne de valeur des huîtres avec l'appui de la FAO

Par Yacine Cissé - FAO



À l'horizon 2032, près d'un quart de la production d'huîtres au Sénégal proviendrait des ostréicultrices, soit une multiplication par cinq de la production actuelle d'élevage.

Pour aider à accroître la productivité et la durabilité du secteur, l'initiative FISH4ACP de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et financée par l'Union européenne (UE) et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), a appuyé le Sénégal à élaborer une stratégie de mise à niveau de la chaîne de valeur des huîtres.

L'ambitieux programme pour l'avenir du secteur ostréicole sénégalais que sous-tend la stratégie prévoit d'augmenter de 30 % la production pour atteindre 21 000 tonnes, afin de couvrir plus de 80 % de la demande intérieure. En outre, il est prévu de tripler la valeur ajoutée pour atteindre 12,6 millions de dollars et de faire passer le nombre d'emplois à temps plein de 6 500 à 11 000.

La stratégie, élaborée avec les parties prenantes impliquées dans le secteur ostréicole sénégalais, a été approuvée le 16 juin 2022. Basée sur un plan décennal, la stratégie vise aussi à créer des emplois pour les femmes productrices et réduire la pression sur les mangroves où se trouvent les huîtres.

« Le Sénégal dispose de ressources naturelles et d'une forte demande locale pour soutenir un secteur ostréicole florissant. C'est en tenant compte des questions sociales, environnementales et sanitaires que nous pourrions garantir la durabilité de nos efforts, ce qui constitue précisément l'objectif de cette stratégie », a déclaré Doudou Gueye Faye, représentant du Ministère des Pêches et de l'Économie maritime, lors de la réunion d'approbation de la stratégie.

La stratégie repose sur une analyse de la chaîne de valeur, réalisée par FISH4ACP l'an dernier, qui a confirmé le potentiel de croissance du secteur ostréicole, tout en soulignant le risque de surexploitation et les problèmes sanitaires liés à la qualité de l'eau, au contrôle et à la certification.

L'analyse de la chaîne de valeur a également révélé que les femmes des provinces méridionales de la Casamance et du Sine-Saloum effectuent la majeure partie du travail dans le secteur ostréicole. Les huîtres sont essentielles à leur subsistance, mais les revenus qu'elles en tirent suffisent à peine à nourrir leurs familles, une situation que le nouveau plan vise à inverser pour favoriser l'autonomisation des femmes.

« Cette rencontre marque une étape importante dans les efforts déployés et nous sommes désormais investis d'un mandat clair sur les moyens de contribuer à une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure au Sénégal », a soutenu Makhfousse Sarr, Chargé de Programme à la FAO au Sénégal.

Rôle de la diaspora dans le développement économique local : UNCDF promeut des investissements productifs

Par Ass Malick Sall - UNCDF



Au Sénégal, près de la moitié de la population vit dans la pauvreté (46,7% - Banque mondiale 2011), majoritairement dans les zones rurales et les villes secondaires, et le pays manque de ressources pour financer sa croissance durable et résiliente.

En effet, le coût global de mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) pour 2019-2023 est de 24,2 milliards USD, et on estime qu'il existe un déficit de financement de 8 milliards USD pour atteindre les objectifs fixés (PSE 2 2019-2020). Par ailleurs, avec un taux d'épargne de 8% sur le PIB moyen entre 2010 et 2017 (Banque mondiale 2018), le Sénégal fait partie des pays ayant le plus faible taux d'épargne nationale au monde.

Par ailleurs, en termes d'options de financement au Sénégal, il existe une grande variété de prestataires de services financiers, mais seuls quelques d'entre eux proposent des options de financement adaptées pour le Missing Middle (projets de taille moyenne [150K\$-15M\$]), dont encore moins pour les partenariats public-privé (PPP) et les petites et moyennes entreprises (PME), notamment dans les zones rurales.

Les transferts de fonds des migrants à l'étranger sont devenus des moyens viables pour financer le développement local et les initiatives de réduction de la pauvreté. Les flux d'envois de fonds au Sénégal ont été multipliés par huit, passant de 233 millions USD en 2010 à 1 929 millions USD en 2016 (Banque mondiale 2018), mais selon l'OIM, 75% des envois de fonds sont dirigés vers la consommation de la famille du migrant, et 20% vers l'immobilier.

Dans l'objectif d'accroître la contribution de la diaspora africaine au développement économique local de son pays d'origine, l'UNCDF, en s'appuyant sur les réseaux de coopération décentralisée a développé INEDIT (Initiative pour l'Emergence de la Diaspora et les Investissements dans les Territoires) en partenariat avec ADEL SAS (Alliance Diaspora Economies Locales - société de capital investissement à fort ancrage local) et CGF Bourse (une société de gestion et d'intermédiation (SGI)).

Le projet INEDIT s'inscrit dans le cadre de l'approche Business Returns and Investments for Diaspora



Groups (BRIDGE) développée en 2017 en partenariat avec la ville de Malaga pour augmenter la contribution de la diaspora africaine au développement économique local via des réseaux de coopération décentralisés.

Ce projet innovant mobilise les investissements et l'épargne nationale de la diaspora et de la classe moyenne sénégalaise pour soutenir le développement économique local au Sénégal. L'objectif de cette initiative est de développer un mécanisme financier ciblant à la fois les Sénégalais vivant dans le pays et ceux de la diaspora, afin de renforcer leur engagement dans des investissements productifs en mettant en place des structures financières et juridiques, en fournissant une éducation financière à la classe moyenne émergente et aux migrants, et en offrant une assistance technique.

La création de ce Fonds d'Investissement des Territoires (FIT) est une étape clé dans la structuration de l'initiative à la suite de la mise en place d'un plan d'épargne. Le capital minimum est actuellement de 20 millions FCFA.

Plus de 40% des actionnaires sont des membres de la diaspora sénégalaise. Une première levée de fonds qui porte sur un investissement de 58 millions FCFA vient d'être finalisée. Ce montant va financer la mise en place d'une boulangerie initiée par un migrant résident en Italie. Implantée à Keur Massar, le démarrage effectif de ses activités est ainsi prévu au plus tard en début septembre 2022 avec le retour au Sénégal du promoteur - exploitant.

La collaboration inédite entre une agence du Système des Nations-Unies (UNCDF), une société de Gestion et d'Intermédiation (CGF) et une société de capital investissement à fort ancrage local (ADEL SAS) permet de rassurer et surtout de travailler rapidement sur un portefeuille de projets dé-risqués, viables et rentables au profit des investisseurs et des collectivités territoriales. INEDIT contribue ainsi à l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'ODD 1, l'ODD 8 et l'ODD 17.

L'OIM Sénégal soutient les personnes migrantes de retour à devenir des entrepreneurs agricoles à succès via des activités de réseautage

Par Fécame Sèye - OIM



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soutient les personnes migrantes de retour au Sénégal gérant des micros et petites-entreprises dans le domaine agricole dans la participation à des événements de réseautage au niveau national et international, afin d'étendre leurs réseaux et améliorer leurs capacités entrepreneuriales.

En mars 2022, deux migrants de retour originaires de la zone de Tambacounda, Sénégal, ont participé à la « Foire de l'emploi », organisée à Agadez au Niger, par l'OIM Niger en partenariat avec le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger (CIPMEN). La participation à la foire a permis de promouvoir la création d'un réseau entre les bénéficiaires de l'OIM Sénégal, les entrepreneuses et entrepreneurs en phase de démarrage et les bénéficiaires de l'OIM Niger qui sont déjà entrepreneurs.

En avril dernier, cinq migrants de retour ont pris part à la Foire Agripreneurs à Dakar, organisée par Enabel, l'Agence Belge de Développement. Cela fut l'occasion de découvrir des techniques de transformation, de conservation et de commercialisation de produits

locaux. Ces activités sont soutenues dans le cadre du projet « Consolidation des acquis en matière de réintégration des personnes migrantes de retour au Sénégal à travers un appui intégré aux micros et petites entreprises » financé par la République Tchèque et mis en œuvre par l'OIM.

Ce projet vise à accroître les opportunités économiques pour les personnes migrantes de retour et les jeunes sénégalais.es dans le domaine agricole, afin de contribuer à l'augmentation de leur employabilité. Le projet est mis en œuvre dans la région de Tambacounda et a démarré au mois de novembre 2021, pour une durée d'un an. A leur retour de ces foires, les bénéficiaires ont pu transmettre leur expérience aux autres personnes migrantes de retour et jeunes de leurs zones par le bouche à oreilles et les réseaux sociaux. Ils ont ainsi pu témoigner qu'entreprendre au Sénégal ouvre les portes pour voyager en toute sécurité et entrer en contact avec d'autres réalités dans la sécurité et la légalité.

Selon l'un des participants, « beaucoup de jeunes se sont lancés dans l'autoentrepreneuriat au Sénégal, donc cela nous incite vraiment à rester dans notre pays pour travailler et réussir auprès de la famille ». Un autre participant s'est adressé aux jeunes de sa localité, le village de Saré Niana, dans le département de Tambacounda : « tout est possible, seule la volonté compte. Cette foire me pousse vraiment à beaucoup travailler pour améliorer les choses et réussir là où je suis ».

L'OIM croit fermement en l'importance de ces activités afin de contribuer à la redynamisation de l'environnement entrepreneurial auprès des jeunes et consolider les liens entre tous les acteurs qui interagissent avec les entreprises, y compris les autorités locales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et de femmes, les artisans, les personnes migrantes et la diaspora. Cela pourra ainsi permettre de créer un réseau d'informations entre ces acteurs pour les actions futures à mener.

Le miel et les huîtres, deux produits qui vont très bien ensemble dans le delta du Saloum au Sénégal

Par Bakary Coulibaly – FIDA



Les touristes viennent de très loin pour visiter le célèbre delta du Saloum au Sénégal. Cette région située au sud-ouest du littoral sénégalais est réputée pour son écosystème de mangrove: un labyrinthe de cours d'eau sinueux et de végétation luxuriante qui s'ouvre sur le grand large. Outre leur grande popularité auprès des visiteurs, ses nombreuses réserves naturelles abritent une multitude d'espèces aquatiques et terrestres.

De plus, les mangroves satisfont les besoins des villages de la région. Ces collectivités dépendent de la riche biodiversité du delta depuis des siècles, mais jusqu'à présent, elles ont principalement pratiqué une agriculture de subsistance. Cependant, depuis le lancement du Projet d'appui à la résilience des filières agricoles (PARFA), les mangroves sont devenues une source de richesse pour les ruraux de la région.

Le PARFA est le fruit d'une collaboration entre le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement sénégalais. Il vise à appuyer les petits producteurs de plusieurs régions sénégalaises par le développement du

secteur agricole. Les méthodes généralement employées consistent à proposer des séances de formation, des dons et des prêts, en particulier aux jeunes, par l'intermédiaire d'associations et de coopératives paysannes.

Dans le delta du Saloum, le PARFA a également permis de financer la restauration à grande échelle des mangroves de la région. Cela a ouvert la voie à de nouvelles initiatives agricoles associant deux des meilleurs produits locaux de la région: les huîtres et le miel.

Les huîtres, un luxe de tous les jours :

« Avant de lancer cette activité, je ne savais même pas qu'on pouvait pratiquer la culture des huîtres », explique Marianne Ndong.

Marianne est membre de l'AIVD, une association paysanne locale qui réunit des habitants des villages de Dassilamé Sérère, Bani, et Sourou dans la commune de Toubakouta. Grâce au PARFA, les membres d'AIVD ont bénéficié d'une formation dans la culture et la transformation des huîtres.

Maintenant, ils pratiquent l'ostréiculture dans des bassins destinés au grossissement de ces mollusques, puis ils les font bouillir et sécher en vue de leur conditionnement et de leur vente.

« *Un bac rempli d'huîtres séchées ne rapporte pas grand-chose* », confie Marianne. « *On constate maintenant que leur transformation et leur mise en bocal nous permettent de gagner beaucoup plus* ».

L'ostréiculture présente de nombreux avantages pour les producteurs ruraux et pour l'économie régionale. Cuisinées puis séchées au soleil ou préparées en accompagnement, les huîtres sont un pur régal, même pour les cuisiniers amateurs. De plus, elles constituent une excellente source de protéines animales et sont très faciles à conserver. D'après les estimations des participants au projet, la production ostréicole peut atteindre plus de trois tonnes par an, pour une valeur marchande s'élevant à plusieurs millions de francs CFA. L'ostréiculture génère plus de 70% des emplois de la filière locale et constitue une source essentielle de revenus et d'emplois pour les femmes et les jeunes, qui peuvent gagner jusqu'à 7 500 francs CFA (environ 13,40 USD) par jour.



Mamadou Bakhom, coordonnateur au sein de l'association AIVD, connaît bien la question. Il est témoin depuis très longtemps des avantages que procure l'ostréiculture aux populations locales et se réjouit que l'industrie de transformation naissante confère une nouvelle dimension au secteur.

« *D'une manière ou d'une autre, le pouvoir économique de la mangrove est systématiquement sous-estimé* », déclare-t-il.

Miel de mangrove, un fort attrait touristique :

Les mollusques et crustacés ne sont qu'une des nombreuses espèces qui se développent dans l'écosystème de mangrove. Les abeilles en sont une autre.

Le miel de mangrove est très prisé par la population locale ainsi que les nombreux touristes nationaux et

étrangers. Son prix de vente peut atteindre 4 000 francs CFA (soit 7,14 USD) le kilogramme. Toutefois, malgré des productions records qui peuvent aller jusqu'à 800 kilogrammes par an, il est difficile de satisfaire le marché car la demande est très forte.

Reconnaissant le potentiel de développement que présente le miel de mangrove pour le secteur agricole local, le PARFA a dispensé des formations en apiculture à certains groupements d'agriculteurs locaux.

« *Le projet nous a beaucoup aidées* », déclare Bana Diouf, présidente de Mbella Goroum, l'un des groupes de femmes financés au titre du projet PARFA.

Comme cela a été le cas pour plusieurs autres groupes de la région, le PARFA a permis de fournir aux membres de « *Mbella Goroum* » tout ce dont elles avaient besoin pour démarrer leur activité apicole: des ruches, des tenues de protection et du matériel. Elles ont pu utiliser tout de suite cet équipement et depuis leur première récolte de miel, elles n'ont jamais regretté leur choix.

L'apiculture permet ainsi à Bana de contribuer au budget familial et de financer l'éducation de ses enfants.

« *J'aime l'apiculture, parce que c'est bon pour ma famille, pour moi-même et pour tout mon entourage* », explique-t-elle. « *Ce que nous gagnons, nous pouvons le partager et garder le reste pour nous. Nous utilisons une partie de nos économies pour reboiser la mangrove et la protéger, car nous devons en prendre grand soin.* »

En effet, l'apiculture présente de nombreux avantages. Les abeilles ne jouent pas seulement un rôle fondamental dans les rendements des autres cultures, elles permettent aussi de préserver la biodiversité et de restaurer les terres.

Redynamiser l'économie locale :

D'après Mamadou, l'ostréiculture et l'apiculture ont eu des retombées positives considérables sur les collectivités locales et sur l'écosystème de mangrove. Grâce aux emplois créés par ces nouveaux secteurs, de nombreux jeunes ne sont plus contraints de quitter la région pour trouver du travail. De plus, l'ostréiculture et l'apiculture contribuent à faire avancer la question de l'égalité femmes-hommes.

« *Il y a beaucoup d'avantages après la vente* », explique Maimouna Camara, une apicultrice. « *Nous faisons plus de bénéfices et je peux ainsi inscrire mes enfants à l'école et acheter des fournitures ou d'autres choses.* »

« *Et puis, si je veux manger des huîtres, je sais où les trouver* », ajoute-t-elle.

IDEA APP SÉNÉGAL : Faire progresser l'agro-industrie tout en créant des emplois dans la région Sud du Sénégal (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda)

Par Alpha Omar Diallo - ONUDI



L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), par le biais de son projet Investissements pour de Nouvelles Opportunités d'Emploi (INOE), s'est associée à Bridge for Billions pour créer IDEA App, un programme en ligne visant à mettre en relation de jeunes entrepreneurs avec des mentors du monde entier, afin d'accélérer la croissance de nouvelles communautés d'entrepreneurs et de favoriser une culture entrepreneuriale.

L'objectif est également d'aider les entrepreneurs du Sénégal à créer des solutions innovantes susceptibles de les stimuler, de protéger et de développer les chaînes de valeurs les plus pertinentes, tout en créant de nouvelles opportunités d'emplois décents.

L'arrimage du projet INOE/ONUDI aux orientations et politiques nationales, aux cadres de coopération internationale ou d'intégration régionale (Plan Sénégal Emergent / Plan d'Action Prioritaire Ajusté et Accéléré pour la période 2021-2023, Politique de l'emploi et promotion de l'emploi des jeunes, Programme Partenariat Pays (PCP), ZLECAF, etc.), est une contribution à la relance de l'économie sénégalaise et à la transformation industrielle du pays, notamment en Casamance en vue d'un développement endogène porté par la quête des souverainetés alimentaire, sanitaire et pharmaceutique, avec un secteur privé national plus dynamique.

Ce programme a touché 100 jeunes entrepreneurs du secteur de la transformation agroalimentaire dans les régions du sud de la Casamance, notamment dans les filières prioritaires : mangue, anacarde, produits forestiers, céréales et économie circulaire.

En effet, deux structures publiques privées d'incubations ont été sélectionnées, à savoir le Lycée Technique Agricole Emile Badiane de Bignona et le centre Baziness Lands, illustrant ainsi le caractère inclusif du programme. Cette formation a permis aux 100 jeunes entrepreneurs de bénéficier des connaissances et compétences dans l'élaboration d'un plan financier viable (Business Plan) sur les techniques de communication de projet, en particulier les aspects et outils, les plus innovants.

Dionewar : La FAO inaugure une unité moderne de transformation de produits de la mer pour les femmes

Par Yacine Cissé - FAO



C'est une unité pilote de cinq fours FAO-Thiaroye de transformation (FTT) construite à Dionewar par la Composante Afrique de l'Ouest de l'Initiative Pêches Côtières (IPC-AO) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

L'unité, d'une capacité de production de 20 tonnes par mois, a été inaugurée le 19 mai 2022 lors d'une visite d'échange régionale entre des femmes transformatrices des produits de la pêche du Cabo Verde et de la Côte d'Ivoire et leurs homologues du Sénégal.

L'objectif de cet échange était de partager les bonnes pratiques d'organisation, de transformation et de commercialisation de produits halieutiques. Ces bonnes pratiques, mises en œuvre grâce à cette unité, permettront aux femmes d'améliorer leurs conditions de travail, de préserver leur santé et d'augmenter leurs revenus.

L'installation de cette unité moderne de transformation va garantir la sécurité sanitaire des produits grâce à l'application des principes d'hygiène et

réduire la pression sur le bois de mangroves, utilisé excessivement dans les méthodes traditionnelles de fumage.

« Les solutions envisageables doivent intégrer, au-delà de l'amélioration des conditions d'hygiène et des méthodes de travail, des possibilités de diversification de la gamme de produits, avec un accroissement de leur valeur ajoutée », a soutenu Alioune Ndoye, Ministre des Pêches et de l'Économie maritime du Sénégal, lors de l'inauguration.

« Cette unité pilote est un pas important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés rurales, notamment dans ce contexte de COVID-19 où les systèmes de production ont montré leurs limites », a souligné Gouantoueu Robert Guei, Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest et Représentant de la FAO au Sénégal.

L'inauguration a été une occasion pour célébrer l'« Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales » (AIPAA 2022) décrétée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour valoriser le rôle des pêcheurs et aquaculteurs artisans dans la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éradication de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.



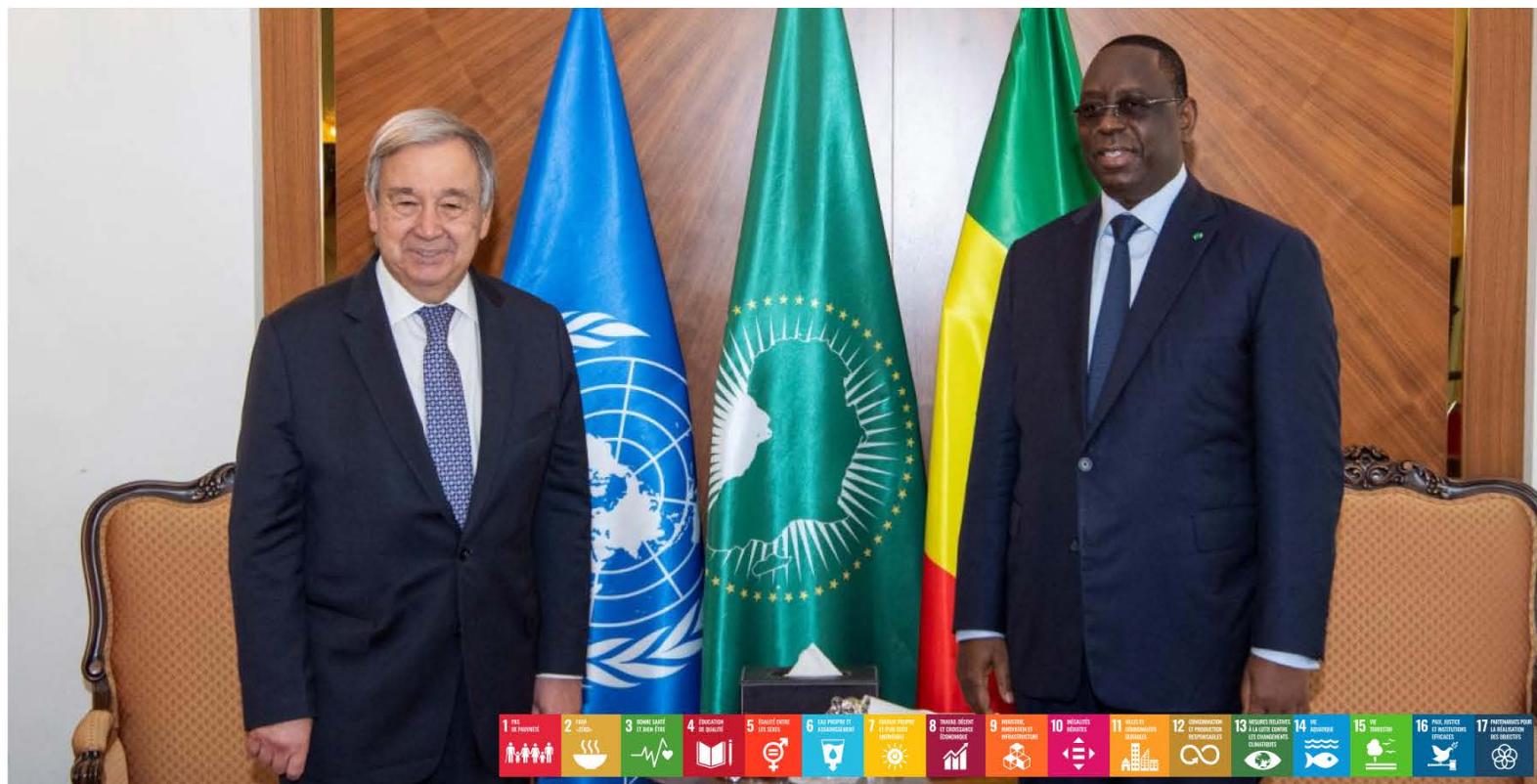


« Le développement durable et le changement climatique sont les deux côtés de la même pièce. »

Ban Ki-moon
Ancien Secrétaire général de l'ONU

Visite du Secrétaire général de l'ONU à Dakar : des défis majeurs évoqués et des solutions intégrées souhaitées

Par Papa Cheikh Sakho Jimbira - UNRCO



« Tout pays ou organisation qui pense pouvoir relever seul les défis auxquels nous sommes confrontés, fait fausse route ».

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a effectué une « *visite de solidarité pour le Ramadan* » au Sénégal, à l'occasion de laquelle il s'est entretenu avec le Président Macky Sall, par ailleurs président en exercice de l'Union Africaine.

Conscient que dans le contexte mondial actuel pratiquement toutes les grandes questions sont liées, Covid-19, crise économique, insécurité, crise climatique, crise énergétique, guerre en Ukraine..., le Secrétaire général a dès le début de sa visite appelé à une mutualisation des efforts, à travers des approches holistiques et intégrées, à tous les niveaux, national, régional, global, pour venir à bout des défis majeurs interconnectés auxquels le monde fait face. C'était à l'occasion de la rencontre avec l'Equipe-pays des Nations Unies, les directeurs régionaux, la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest,

qu'il a enjoint toutes les entités de l'ONU au Sénégal et dans la sous-région, à travailler main dans la main, entre elles et avec les Gouvernements, afin de mieux relever les défis, pour mieux servir les populations, en particulier les plus vulnérables.

Aussi, a-t-il au terme de cette rencontre félicité l'Equipe-pays des Nations Unies au Sénégal, sous le leadership du Coordonnateur Résident Siaka Coulibaly, ainsi que toutes les entités des Nations Unies présentes au Sénégal, pour le travail de qualité réalisé dans le pays et dans la sous-région.

Une coopération ancienne entre le Sénégal et l'ONU, marquée par le sceau de l'excellence

Dans sa déclaration face à la presse, le Président Macky Sall a salué la qualité des relations entre le Sénégal et les Nations Unies ; des relations de longue date empreintes de confiance mutuelle. La Maison des Nations Unies de Diamniadio constitue à n'en point douter un gage supplémentaire de la qualité de la coopération entre le Sénégal et les Nations Unies.



« *La Maison des Nations Unies à Diamniadio, un nouveau symbole de notre partenariat florissant* » a déclaré le Secrétaire général à l'issue de la visite qu'il a effectuée avec le Président Macky Sall, dans ce complexe grand comme vingt-huit terrains de football, qui va accueillir la totalité des Agences des Nations Unies, pour un effectif de 2245 personnes.

Le Président Macky Sall a pour sa part, souligné dans sa déclaration que la Maison des Nations facilitera davantage les interactions entre les différentes entités de l'ONU au Sénégal, mais également avec le Gouvernement, tout en rappelant que plusieurs Ministères ont d'ailleurs déjà déménagé à Diamniadio.

Une situation toujours préoccupante en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Le Secrétaire général Antonio Guterres n'a pas manqué d'évoquer la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel, lors de son entretien avec le Président Macky Sall, non sans rappeler la qualité de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, sur les questions de sécurité, de paix et de développement durable. Les efforts conjoints contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que la situation au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, ont été évoqués, notamment l'importance de poursuivre le dialogue avec les autorités de facto des trois pays, afin d'assurer le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais.

Le Président Macky Sall lui a fait part de quelques-unes

des priorités dans le cadre de la présidence en exercice de l'Union africaine ; notamment les questions de paix et sécurité, la réallocation partielle des Droits de Tirage Spéciaux des pays riches aux pays pauvres pour soutenir la relance économique post COVID-19, enfin la transition énergétique qu'il souhaite juste et équitable dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Aussi, le Secrétaire général a-t-il plaidé, comme il le fait depuis le début de son mandat, pour des opérations africaines de paix et de lutte anti-terroriste robustes ; mises en œuvre par l'Union africaine et appuyées par l'ONU ; mandatées par le Conseil de sécurité, dans le cadre du chapitre VII de la Charte ; et jouissant d'un financement prévisible garanti par les contributions obligatoires.

Sur les questions climatiques et écologiques, il a rappelé que grâce aux efforts du Président Macky Sall et des pays sahéliens pour restaurer les terres dégradées, le projet de la Grande Muraille Verte trouve un nouvel élan, apportant emplois, moyens de subsistance et résilience face aux chocs climatiques.

« *Il est temps de passer aux actes. Il est temps de tenir la promesse des 100 milliards de dollars par an faite à Paris* » a-t-il déclaré, en insistant sur le fait qu'il est essentiel que la moitié des financements climatiques soit consacrée aux programmes d'adaptation et de résilience, afin de venir en aide aux communautés vulnérables.



« Il est temps de passer aux actes. Il est temps de tenir la promesse des 100 milliards de dollars par an faite à Paris » a-t-il déclaré, en insistant sur le fait qu'il est essentiel que la moitié des financements climatiques soit consacrée aux programmes d'adaptation et de résilience, afin de venir en aide aux communautés vulnérables.

Des vaccins produits au Sénégal

Le Secrétaire général et le Président Macky Sall ont également discuté de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur la situation socio-économique du pays et du continent tout entier. A cet égard, il a salué les efforts déployés par le Sénégal, notamment en matière de vaccination.

Les deux hommes ont visité à la suite de la Maison des Nations Unies, un site de production de vaccins de haute technologie actuellement en construction par l'Institut Pasteur de Dakar, qui sera bientôt équipé pour produire une gamme large de vaccins contre le COVID-19, mais également les vaccins expérimentaux de BioNTech contre le paludisme et la tuberculose.

M. Guterres a réitéré lors de cette visite son plaidoyer pour une véritable équité mondiale en matière de vaccins, en déclarant qu'il était inacceptable qu'aujourd'hui, près de 80% de la population africaine ne soit toujours pas vaccinée.

Au-delà de la vaccination, M. Guterres a rappelé qu'il subsiste de grands déséquilibres en matière d'investissements dans la reprise post-COVID.

« Ainsi, en Afrique subsaharienne, la croissance économique cumulée par habitant pour les cinq prochaines années a été estimée par le Fonds monétaire international comme étant inférieure de 75 pour cent par rapport au reste du monde. Seule une reprise solidaire, résiliente et durable, fondée sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063, permettra de mettre fin à cette pandémie et de récolter les fruits d'initiatives prometteuses comme la Zone de libre-échange continentale africaine. », a-t-il déclaré.

La guerre en Ukraine aggrave une triple crise : alimentaire, énergétique, et financière, pour la région et bien au-delà.

Alors que le Secrétaire général a effectué juste avant sa venue au Sénégal, un voyage en Russie et en Ukraine, où il a respectivement rencontré les Présidents Poutine et Zelensky, cette question brûlante de l'actualité n'a pas manqué d'être évoquée lors de l'entretien au palais présidentiel de l'avenue Roume.

Le Président Macky Sall a exprimé sa vive préoccupation, déclarant notamment que : « C'est une tragédie humaine avec un risque potentiel de dérapage nucléaire sans compter son impact catastrophique sur



les économies, en particulier celle des pays comme les nôtres. ». Cette inquiétude est également partagée par son invité, qui a créé le Groupe mondial de réponse à la crise sur l'alimentation, l'énergie et les finances, qui mobilise des Agences des Nations Unies, des banques de développement et d'autres organisations internationales, pour apporter des réponses concrètes à l'impact de cette crise, notamment sur les systèmes alimentaires. « Soyons sérieux. Il n'y aura pas de véritable solution au problème global de sécurité alimentaire mondiale sans réintégrer la production agricole de l'Ukraine ainsi que la production alimentaire et d'engrais de la Russie et de la Biélorussie dans les marchés mondiaux, et cela en dépit de la guerre. Je suis déterminé à tout faire pour faciliter un dialogue qui puisse permettre la concrétisation de cet objectif. », a-t-il déclaré.

Un Iftar symbole d'une paix souhaitée partout dans le monde

Après avoir évoqué au cours de leur entretien et dans leurs déclarations les défis multiples pour lesquels une coopération régionale et internationale est essentielle, le Secrétaire général a été convié par son hôte à consacrer à la tradition du Iftar (rupture du jeûne), en ce dernier jour du mois de ramadan. « *En ce mois saint, je suis ici – avant tout – pour exprimer toute ma solidarité avec les populations, en particulier avec les communautés les plus vulnérables et les victimes de terrorisme.* », avait précisé M. Guterres dans sa déclaration.

Ce dîner lui étant offert la veille de son anniversaire, le Président Macky Sall n'a pas manqué de lui exprimer ses vœux de santé et de succès dans la lourde et noble mission qui est la sienne.

A la suite de sa visite au Sénégal, le Secrétaire général Antonio Guterres et sa délégation se sont rendu au Niger, puis au Nigéria, où il a achevé sa tournée africaine.





FOCUS

L'impact du pacte mondial sur le développement durable des entreprises

Par Issa Souare - UN GLOBAL COMPACT

À l'échelle globale et au Sénégal, le secteur privé doit soutenir les efforts de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

Ce soutien est plus que jamais nécessaire. Alors que le monde a fait de grands progrès vers certains des 17 ODD, les progrès sur d'autres ont stagné, voire se sont inversés.

La COVID-19 a provoqué une crise humanitaire et économique mondiale. Aujourd'hui la crise en Ukraine est encore plus menaçante avec le risque de faire dévier encore plus les objectifs mondiaux. Les pays européens sont particulièrement touchés par le manque d'énergie et de gaz, certains pays d'Afrique risquent la famine en raison du manque d'expédition de céréales.

Le conflit en Ukraine a également contraint les entreprises à repenser leurs chaînes d'approvisionnement, en raison de l'instabilité croissante des achats de matières premières et du choix de privilégier d'autres marchés en fonction des risques de réputation.

En outre, le climat se dégrade encore plus vite que ne le prévoyaient de nombreux experts, alors même que de nombreux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sont en retard.

S'engager auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) est vital pour l'économie mondiale. En effet, les PME représentent 90 % des entreprises et fournissent plus de la moitié des emplois dans le monde y compris un nombre important d'emplois et offre des conditions d'autonomisation pour les femmes.

Le Pacte mondial des Nations unies est propice pour soutenir les Petites et Moyennes Entreprises à intégrer des pratiques de durabilité et à améliorer leur accès aux chaînes d'approvisionnement, aux investissements et au commerce mondiaux. Nous venons de lancer un nouveau programme pour les PME dans notre académie afin de les soutenir davantage.

Grâce à une collaboration étroite avec le Système des Nations Unies, le Sénégal et les pays limitrophes d'Afrique de l'Ouest Francophone, ne sont pas en marge de cette expansion du Pacte Mondiale vis-à-vis des entreprises. En effet, à l'instar des 69 réseaux locaux dans le monde, en 2022-2023, le Pacte mondial des Nations Unies vise à étendre sa présence dans la sous-régions pour l'établissement d'un futur réseau local. Dans le monde entier, notre action au niveau local a également été renforcée par une collaboration accrue avec le Système des Nations unies, ce qui a donné lieu à plus de 50 projets entre les réseaux locaux et leurs homologues des équipes de pays des Nations unies.

Un élément important de ce changement stratégique est notre participation au rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme Commun ». Il s'agit d'un programme d'action destiné à accélérer la mise en œuvre des accords existants, notamment les Objectifs de Développement Durable.

Nos domaines d'intervention sont centrés sur l'environnement, la durabilité sociale, la gouvernance mondiale et la finance durable, dont voici quelques exemples :

- 1290 entreprises se sont engagées dans le cadre de l'initiative « Business Ambition for 1.5 C »
- 1213 entreprises ont fixé des objectifs scientifiques dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets (SBTI)»

Au-delà de l'engagement, plus de 700 entreprises ont fixé des objectifs approuvés par la SBTI (Science Based Targets Initiative).

Le second mandat du Secrétaire général et du vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies représente une opportunité et un positionnement importants pour le Pacte mondial des Nations unies, la plus grande initiative de développement durable d'entreprise.

Cette opportunité se traduit par les partenariats stratégiques nécessaires à l'impact, au plaidoyer au niveau local et mondial pour conseiller les hauts responsables de l'Organisation des Nations unies sur les contributions du secteur privé à l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, sur l'engagement de l'ONU envers les entreprises et sur les partenariats organisationnels clés avec le secteur privé.



Un élément important de ce changement stratégique est notre participation au rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme Commun ». Il s'agit d'un programme d'action destiné à accélérer la mise en œuvre des accords existants, notamment les Objectifs de Développement Durable. Il a été décrit comme une « *piqûre de rappel* » pour les ODD afin de les remettre sur la bonne voie.

Nous sommes impatients de nous engager avec le secteur privé au Sénégal et dans la sous-région afin de fournir des pistes pour changer nos pratiques commerciales de base d'une manière responsable et durable.

Pour s'engager au niveau du Pacte Mondial des Nations Unies, les entreprises doivent écrire une lettre d'engagement au Secrétaire General de l'ONU envers les 10 Principes du pacte mondial et les 17 ODDs avec le soutien du conseil d'administration des différentes institutions.

Il convient de s'inscrire sur le site et de remplir le formulaire d'adhésion à l'adresse <https://www.unglobalcompact.org/participation/join/application>

Les candidatures seront l'objet d'une évaluation et validation par les services du Pacte Mondial (mail de confirmation adressé sous 2 semaines).

Planification locale intégrant les ODD : expérimentation dans les communes pilotes de Bargny, Sandiara et Mont-Rolland

Par Mame Fatou Touré - PNUD



fin de disposer de plans de développement territoriaux durables, les collectivités territoriales doivent se doter de véritables outils de planification spatiale et économique réalistes, élaborés à partir d’une vision partagée du développement territorial traduite en des programmes et projets suffisamment articulés aux besoins et aspirations des communautés de base.

Le Guide de planification locale a été renforcé par des outils et démarches visant la localisation des ODD. Ainsi, les Plans de développement communaux de Sandiara, Bargny et Mont-Rolland, élaborés avec l’appui du PNUD, intègrent désormais les ODD. La combinaison des sources de connaissances endogènes et conventionnelles a permis d’appréhender, d’interpréter et de comprendre un enjeu tel que celui des ODD de façon beaucoup plus objective. C’est dans cette perspective que les outils proposés (RIA) et la grille de priorisation des cibles des ODD

trouvent toute leur pertinence, car ils corrigent les insuffisances du Guide tout en offrant une occasion inédite d’intégrer les ODD dans les approches de planification.

La méthodologie a reposé sur une planification/budgétisation orientée sur des objectifs clairement définis, dont la démarche a été fondée sur un exercice d’évaluation des besoins par secteur de développement et de calcul des gaps à combler, sur la base des informations fiables et à partir des normes techniques applicables.

La fluidité de la communication entre les parties prenantes clés et leur proactivité ont contribué efficacement à l’atteinte des résultats ciblés, au terme d’un processus participatif et itératif. Les communes de Bargny, Sandiara et Mont-Rolland sont aujourd’hui dotées d’un document utile et agréable à exploiter tenant compte des opportunités de financement.

La Reine Máxima en visite en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour promouvoir l'inclusion financière et numérique

Par Papa Cheikh Sakho Jimbira - UNRCO



Les groupes vulnérables souffrant d'un déficit d'accompagnement, notamment les petites entreprises, les femmes et le secteur agricole, ont été dans les deux pays hôtes, au cœur du plaidoyer de S.M. la Reine Máxima des Pays-Bas, Mandataire spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la promotion de services financiers accessibles à tous, qui favorisent le développement (UNSGSA).

Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas s'est rendue en Côte d'Ivoire et au Sénégal du 13 au 16 juin 2022, en sa qualité de Mandataire spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la promotion de services financiers accessibles à tous, qui favorisent le développement (UNSGSA). Le Mandataire Spéciale a pour objectif de soutenir un éventail de priorités en matière de finance inclusive en étroite collaboration avec les principaux dirigeants et parties prenantes de chaque pays, ainsi qu'à rencontrer les clients locaux qui utilisent et bénéficient des services et produits financiers.

Ce voyage a été la première que la Reine Máxima a effectué physiquement dans un pays, en sa qualité de Mandataire Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour le financement inclusif du développement, y compris durant la période précédant la pandémie.

La région ouest africaine représente une zone d'intérêt prioritaire pour les efforts de la Reine, pour renforcer l'inclusion financière et numérique, ainsi que la santé financière, à la suite des deux visites virtuelles en 2021, consacrées à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Indéniablement, les deux pays ont la possibilité d'être à l'avant-garde de l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest, compte tenu du rôle moteur des paiements numériques, dans leurs croissances. Aussi, les deux pays ont-ils le potentiel pour devenir des leaders de l'inclusion financière dans la région.

Selon le dernier Global Findex de la Banque mondiale (2017), 41 % des adultes (âgés de 15 ans et plus) en Côte d'Ivoire, avaient accès à un compte ; ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 34 % de 2014 - en grande partie grâce à la diffusion de l'argent mobile et à une stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) bien développée. Dans le même temps, le Sénégal a réussi à augmenter l'accès aux services financiers formels parmi les adultes à 42% en 2017, contre 15% en 2014. En janvier 2022, les autorités sénégalaises ont validé leur Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) ; un point de dialogue issu des discussions virtuelles de l'UNSGSA en 2021.

Le Mandataire Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies s'est d'abord rendue en Côte d'Ivoire, où elle a participé à des réunions les 13 et 14 juin et rencontré le Premier ministre Patrick Achi, le Vice-président Tiémoko Meyliet Koné, ainsi que le Ministre des Finances Adama Coulibaly. La visite a également été l'occasion pour elle, de participer au Forum des chefs d'entreprise d'Afrique 2022, qui s'est tenu à Abidjan le 13 juin. Le Mandataire Spéciale également entretenue avec les ministères concernés par l'inclusion financière, notamment le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.

Au terme des différentes rencontres en Côte d'Ivoire, le Mandataire Spéciale s'est rendue au Sénégal pour des réunions les 15 et 16 juin. Lors de son passage à Dakar, la Reine Máxima a rencontré le Président Macky Sall, mais également des ministres du Gouvernement, dont le Ministre des Finances et du Budget Abdoulaye Daouda Diallo, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Amadou Hott, Mme Ndèye Saly Diop Dieng, le Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, etc.

Elle a également rencontré les principaux ministères soutenant la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), notamment le ministère de l'économie numérique et des télécommunications et le ministère du commerce et des PME. Par ailleurs, la Reine Máxima s'est entretenue avec les hauts responsables de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour discuter des points de réforme du secteur financier régional.

Dans les deux pays, le dialogue a porté sur des domaines prioritaires tels que le financement des PME, la fintech inclusive, l'inclusion financière numérique des femmes et le financement agricole.

Les discussions ont également porté sur la manière dont la finance inclusive peut soutenir les efforts de

redressement post COVID-19 et aider les personnes et les petites entreprises à renforcer leur résilience, face aux chocs futurs liés aux événements économiques et climatiques - y compris la potentielle prochaine pandémie.

Le Mandataire Spéciale a par ailleurs rencontré plusieurs clients locaux pour recueillir leurs témoignages sur la manière dont l'accès et l'utilisation des services et produits financiers aident leurs entreprises et leurs moyens de subsistance financiers, et pour discuter de ce qui pourrait être nécessaire pour mieux répondre à leurs besoins dans l'avenir. Dans ce cadre, elle a effectué une visite de terrain pour voir des exemples concrets illustrant l'inclusion financière des femmes. D'abord dans la banlieue dakaroise, à Mbaou, elle a rencontré les vendeuses de légumes du marché de la commune, qui lui ont notamment fait part des difficultés du marché et de la hausse des prix. La Reine s'est ensuite entretenue avec Mariama, couturière spécialisée dans l'habillement local. La ville de Thiès a été la seconde étape, notamment avec la visite des activités de MyAgro ; une organisation spécialisée dans l'agriculture et qui travaille avec des petits producteurs, en les aidant à accéder plus facilement au crédit, et dont plus de 60% des bénéficiaires sont des femmes. Elle a achevé cette visite de terrain à Diamniadio où elle s'est entretenue avec Fatim Gueye, promotrice de la Ferme Alma, qui produit des fruits et des légumes et fait de l'aviculture.

A travers ces visites et les échanges avec des femmes entrepreneures, la Reine a pu mesurer le dynamisme des Sénégalaises et tout l'intérêt de mettre en place plus de projets d'inclusion financière.

La région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est une zone d'intérêt prioritaire pour l'Avocate Spéciale. Pour rappel, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont tous deux membres de l'UEMOA, tout comme le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Togo.

Au fil des ans, le Mandataire Spéciale s'est engagée auprès de nombreux pays du continent africain pour promouvoir la finance inclusive, notamment en se rendant en Afrique du Sud, en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, au Liberia, au Mali, au Nigeria, au Rwanda, au Sénégal et en Tanzanie.



FOCUS

Une journée scientifique avec les universitaires : « Des aliments sûrs pour une meilleure santé »

Par Ndèye Coumba Diadhio - OMS

25 Mai 2022 – Une première, en prélude à la Journée Internationale sur la Sécurité Sanitaire des Aliments (JISSA) : la science apporte sa contribution pour soutenir la prise de décision et promouvoir la santé publique, animale mais aussi économique.

Cette première journée scientifique pour la préparation de la JISSA a réuni étudiants, chercheurs et partenaires autour de la question alarmante de la sécurité sanitaire des aliments ; à la Faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

« Les aliments jugés impropres à la consommation contiennent des virus, des bactéries, des parasites ou des produits chimiques nocifs pouvant causer plus de 200 maladies, qui vont de la diarrhée à diverses formes de cancer » a révélé, le Professeur Bara Ndiaye, doyen de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie de l'université Cheikh Anta Diop.

En réalité, une personne sur 10 tombe malade en consommant des aliments contaminés, 420 000 en meurent chaque année.

Cette charge de morbidité est majoritairement portée par les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes

enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique qui sont généralement les plus vulnérables.

« Lorsque les aliments sont impropres à la consommation, ce sont surtout les enfants, les femmes enceintes et les personnes en vulnérabilité qui en paient le lourd tribut et ceci déstabilise aussi nos systèmes de santé parce que ces malades engorgent les hôpitaux. Il est donc important que nous soyons sensibilisés sur la qualité de ce que nous avons dans nos assiettes », a confié, à l'occasion de cette journée, la Représentante résidente de l'OMS au Sénégal, Dre Lucile Imboua.

En outre, cette journée scientifique a été l'occasion de plusieurs sessions de communication scientifiques sur les contaminants chimiques, biologiques et d'autres expositions de la science. Elle a aussi permis d'ouvrir des pistes de recherche aux jeunes doctorants comme le mentionne Esono Mangué Estefania, jeune étudiante en troisième année de la faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar « après ces sessions, j'ai pris conscience qu'en tant que consommateur, nous ne faisons pas attention à la composition de nos aliments et j'aimerais dans mes futures recherches me concentrer sur les additifs naturels qu'on peut faire à partir des épices, des légumes ou des fruits ».

La Représentante de l’OMS au Sénégal l’a bien souligné lors de cette activité : « *sans recherches, sans évidences nous ne pouvons pas avoir des politiques qui sont ajustées sur ce que les populations vivent* ».

Rappelons que depuis quatre ans maintenant, l’Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à sa

73ème session, la date du 7 Juin pour la célébration de la Journée Internationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments afin de sensibiliser les parties prenantes sur les impacts liés aux aliments contaminés sur la santé et l’économie.



Pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments, l’OMS soutient les Etats membres pour renforcer leurs capacités de prévention, de détection et de gestion des risques d’origine alimentaire en fournissant des lignes directrices et des recommandations alimentaires internationales. Le programme du Codex Alimentarius en est la parfaite illustration.

Ce programme inter-agence entre l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et l’Organisation mondiale de la Santé vise à protéger la santé des consommateurs et à promouvoir des pratiques loyales en matière de commerce de denrées alimentaires.

Au Sénégal, le comité national du Codex Alimentarius travaille avec les scientifiques « *pour que les toxiques que nous ingérons soient à des teneurs qui ne nous entraînent pas de maladies* » nous affirme le Professeur Amadou DIOUF, président dudit comité.

Les jeunes : acteurs majeurs et principaux bénéficiaires de l'Agenda 2030

Par Papa Cheikh Sakho Jimbira - UNRCO



Près de 1,8 milliard de personnes sont aujourd'hui âgées de 10 à 24 ans, soit la plus importante génération de jeunes de l'histoire. 90 % d'entre eux vivent dans les pays en développement, où ils représentent une grande partie de la population. Au Sénégal, 60% de la population a moins de 24 ans et les jeunes en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population active.

Dans un monde de plus en plus connecté, les jeunes sont reliés les uns aux autres comme jamais auparavant et contribuent déjà à la résilience de leurs communautés, en proposant des solutions novatrices, en stimulant le progrès social et en inspirant le changement politique. Aussi, dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, constituent-ils des agents de changement, mobilisés pour réaliser les objectifs de développement durable, afin d'améliorer les conditions de vie au sein de leurs communautés et pour le bien être de leur environnement.

Ils seront indéniablement les premiers bénéficiaires du monde plus juste, plus résilient et plus durable, que les Etats membres des Nations Unies souhaitent édifier à travers l'Agenda 2030.

Aujourd'hui, les jeunes expriment des aspirations qui interrogent les structures de pouvoir existantes, desquelles ils ont été pendant trop longtemps exclus, en exposant leurs contradictions et les préjugés qu'elles portent. Ils ont pris conscience de leur statut d'acteurs du changement, à travers un pouvoir d'agir et de mobiliser leurs communautés. Cela est d'autant plus vrai, que les réseaux sociaux leur offre aujourd'hui, une audience jamais égalée auparavant.

Contrairement à beaucoup de préjugés dont elle a pu pendant longtemps faire l'objet, la jeunesse d'aujourd'hui semble en avance sur bien des sujets, à travers des points de vue nouveaux et une bonne compréhension des problèmes sociétaux et environnementaux.

Au Sénégal, le PSE Priorité Jeunesse 2035 est le volet du Plan Sénégal Emergent, lui-même adossé à l'Agenda 2030, qui est consacré à la jeunesse. Le Système des Nations Unies au Sénégal accompagne le ministère de la Jeunesse (MJ) et le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS), dans cet ambitieux plan. Aussi, 17 Agences du Système des Nations Unies sont-elles impliquées techniquement et financièrement dans la mise en



œuvre de ce plan, notamment l'UNICEF, le PNUD, UNV, le HCR, ONUSIDA, ONUFEMMES, UNFPA, le BIT, ONUDC, le PAM, la FAO, l'UNESCO, le FIDA, l'OIM, UNCDF, le HCDH et l'ONUFI.

Ce PSE Priorité Jeunesse 2035 est organisé autour de 3 axes, à savoir :

- L'éducation, la formation et l'emploi ;
- L'entrepreneuriat et Auto-emploi dans les domaines de l'économie verte, l'économie numérique et l'économie sociale et solidarité ;
- La citoyenneté, la culture, la santé et le sport pour l'inclusion sociale des jeunes.

Dans son appui, le Système des Nations Unies au Sénégal œuvre pour une démarche participative selon le principe du « leave no one behind », qui inclue toutes les catégories de jeunes tout au long du processus.

Le « Café thématique » une opportunité pour poursuivre la réflexion

Pour que les aspirations des jeunes soient prises en compte dans la formulation et la mise en œuvre des différents volets de l'action des Nations Unies au Sénégal, l'Equipe-pays, sous le leadership du Coordonnateur Résident Siaka Coulibaly, est régulièrement à l'initiative de moments d'échanges avec des organisations et représentants de jeunes. C'est bien le sens du premier numéro du « Café thématique », rendez-vous d'échanges entre l'Equipe-pays et différents acteurs de la société, consacré à la fin du mois de juin à la jeunesse, sous le thème : « la participation citoyenne des jeunes et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) ».

La rencontre a été l'occasion pour les organisations de jeunes présentes, de partager leurs points de vue et de formuler des critiques et des recommandations sur le processus de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, mais également de discuter la question de leur participation.

Au cours de la rencontre, les jeunes ont formulé le vœu d'un changement de paradigme au niveau des partenaires au développement et des décideurs de manière générale, pour qu'ils ne soient plus vus comme des bénéficiaires, mais comme des acteurs de transformation et des partenaires qui contribuent au développement. Aussi, souhaitent-ils être impliqués dans les différents processus de planification des programmes et projets, ainsi que dans la formulation des politiques publiques.

Sur l'Agenda 2030, les jeunes présents ont estimé que la jeunesse a un rôle éminent à jouer dans la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable, notamment à travers l'engagement communautaire, la communication et le plaidoyer, mais également la participation des jeunes dans les instances de prise de décisions.

Au terme de cet important moment d'échange, il est ressorti que les jeunes constituent le meilleur atout pour réaliser l'Agenda 2030. Pour ce faire, il est important de les inclure dans les processus décisionnels, en valorisant leur engagement, en changeant les perceptions négatives sur la jeunesse et en promouvant sa légitimité, sa crédibilité et ses capacités à discuter, créer et innover.



FOCUS

Les réfugiés au Sénégal portent leur voix pendant la Biennale de l'Art africain 2022

Par Gosia Courtay - HCR

En mai 2022, la Représentation multi-pays du HCR au Sénégal a appuyé un projet artistique faisant partie de l'exposition « OFF » de la Biennale de l'Art africain à Dakar. Le projet baptisé « *Checkpoint* » a réuni une vingtaine de participants, y compris de réfugiés, migrants et leurs hôtes sénégalais. Guidés par un groupe d'artistes, les participants ont cocréé de grandes cartes représentant leur vision de la migration et leur vie au Sénégal.

S'inscrivant dans l'objectif 16 parmi les objectifs de développement durable (paix, justice et institutions efficaces), cette initiative du HCR vise à promouvoir la société pacifique et inclusive, facilitant ainsi un accès à la justice, y compris au système d'asile, et renforçant des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

Le projet « *Checkpoint* » a ses débuts en 2021 où des artistes de Suisse, François Burland et Audrey Cavelius, ont imaginé une création en collaboration avec de jeunes réfugiés et migrants de nombreux pays - Guinée, Afghanistan, Erythrée. Dessinant sur de grandes cartes en utilisant une forme artistique imaginée par les artistes de Suisse, les participants ont revisité leurs histoires, leurs angoisses et leurs espoirs.

« *Checkpoint - Dakar* » a mis en exergue le fait que le Sénégal est considéré comme une terre d'asile, un pays

d'origine et un lieu de départ, ainsi qu'un pays de transit. Lors de trois semaines des ateliers dédiés à la création artistique, les réfugiés ont témoigné de leur intégration au Sénégal, notamment se penchant sur les raisons d'être partis de leur pays d'origines. Grâce à des ateliers créatifs, le groupe de Dakar a créé de nouvelles pièces d'art, notamment de grandes cartes relatant leurs histoires, ainsi que leurs portraits photographiques.

Cette initiative était une occasion pour cinq réfugiés de développer davantage leur intérêt pour l'art et s'exprimer librement à travers les desseins. Moussa, un artiste musicien travaillant en tant qu'un agent de sécurité a déclaré : « *Je suis dans mon élément ici. Etant moi-même artiste, ce projet m'a permis de joindre l'utile à l'agréable, commémorer à nouveau mon parcours avant de trouver la sécurité ici au Sénégal.* »

Dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés (GCR) datant de 2018, le HCR a lancé une nouvelle approche de la protection des réfugiés fondée sur le principe de « *l'ensemble de la société* ». Cette approche se traduit par une collaboration avec un large éventail d'acteurs pour améliorer la protection des réfugiés et des personnes déplacées, notamment en collaborant avec le secteur privé, des philanthropes et des entreprises.

En collaborant avec des artistes, le HCR s'est engagé dans une activité avec le secteur privé et a su étendre sa portée à de nouveaux publics dans une approches créative.

L'initiative « *Checkpoint - Dakar* » s'inscrit dans la stratégie du HCR pour attendre les objectifs du développement durable (ODD) au Sénégal. En ouvrant ses portes aux réfugiés, les pays d'accueil respectent leurs obligations internationales, mais ouvrent également leurs horizons à d'autres opportunités. Les réfugiés peuvent contribuer au développement de leur pays d'accueil et ils ne doivent pas être considérés comme un fardeau, mais comme une valeur ajoutée. En leur donnant un accès aux droits fondamentaux (éducation, travail, protection), les réfugiés peuvent remercier leur pays d'accueil en contribuant à sa richesse sociétale et culturelle, en travaillant, et en développant le pays qui est devenu le leur.



« Tant que des modes de pensée dépassés empêcheront les femmes d'apporter une contribution significative à la société, les progrès seront lents. »

Nelson Mandela



GENRE

Installation du Chapitre Sénégal du Réseau des Femmes Africaines Leaders – AWLN – Un pas de plus vers l'autonomisation des sénégalaises

Par Alioune Mamour Ndiaye – ONU FEMMES

Le 9 juin 2022, le Réseau des Femmes Africaines Leaders (African Women Leaders Network en anglais) a mis sur pied son Chapitre Sénégal, lors d'une cérémonie de haut niveau qui a été présidée par Mme Saly Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants, au King Fahd Palace, à Dakar.

Mme Aminata Touré, ancienne première ministre du Sénégal, Mme Bineta Diop, Envoyée Spéciale de la présidente de la Commission de l'Union Africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, , entre autres femmes leaders de tous domaines d'activités, ont été invitées à participer à la mise en place effective d'AWLN Sénégal, afin de faire avancer la cause de la femme sénégalaise.

Le Réseau des Femmes Leaders Africaines (AWLN) est un mouvement inédit de femmes africaines en position de leadership. L'initiative vise à renforcer le leadership des femmes dans la transformation de l'Afrique, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un cadre de référence des politiques et programmes de développement qui offre des opportunités pour réduire les inégalités et discriminations de genre.

Mme Saly Diop Dieng Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants à propos de l'initiative a souligné : « *La mise en place de la section AWLN Sénégal intervient dans un contexte où le Gouvernement met en œuvre la phase II du Plan Sénégal Émergent (PSE) dont l'ambition est de favoriser le développement de tous les secteurs. L'autonomisation et la promotion des droits de la femme figurent parmi les objectifs stratégiques du PSE avec deux principaux moyens d'action : le renforcement du dispositif juridique de protection des femmes et des jeunes filles, ainsi que le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales et de leur leadership. Nous sommes très fières de pouvoir officialiser la mise en place du chapitre Sénégal d'AWLN, surtout pendant le mandat du Président Macky Sall à la tête de l'Union Africaine* ».

En mettant en synergie les cercles d'influence de femmes provenant de milieux socioprofessionnels divers, le réseau entend créer une dynamique qui prendra en compte l'ensemble des problématiques des femmes sénégalaises. Le Coordonateur Résident du Système des Nations Unies au Sénégal, Siaka Coulibaly, a salué l'installation du Chapitre en déclarant : « *La mise en place de AWLN Senegal constitue un tournant décisif et appelle à la mobilisation de tous en faveur de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030.* ».



A l'issue de cette cérémonie de lancement, il est attendu que les Femmes Leaders Sénégalaises s'engagent et se mobilisent autour du réseau et que la plateforme électronique nationale du réseau des femmes dirigeantes soit lancée. Elles bénéficieront de toute l'expérience des 28 sections sœurs d'autres pays du continent.

Pour Mme Bineta Diop, Envoyée Spéciale de la présidente de la Commission de l'Union Africaine pour les femmes, la paix et la sécurité a quant à elle rappelé: *« Les femmes leaders ont joué un rôle crucial dans des domaines tels que la participation des femmes aux élections, l'adoption de lois et de politiques plus sensibles au genre, l'éradication de la violence faite aux femmes et aux filles ainsi que leur autonomisation économique. L'apport des femmes leaders et le dialogue entre pairs est nécessaire pour arriver à de réels progrès dans la transformation de la vie des femmes. Les femmes leaders d'AWLN Sénégal seront source d'inspiration pour la nouvelle génération de jeunes, dont elles éclairent et balisent le futur ».*

A ce sujet, Mme Oulimata Sarr, Directrice régionale d'ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre déclare :

« Le lancement du chapitre national d'AWLN sera l'occasion pour les femmes leaders du Sénégal d'amplifier leur voix ensemble, plus loin et plus fort afin que les préoccupations de toutes les sénégalaises soient entendues et mieux prises en compte par les décideurs, notamment dans la participation à la vie politique, l'autonomisation économique, l'éradication des violences à leur égard, et un rôle plus prépondérant dans les processus de paix sur le continent ».

L'AWLN a été lancé en 2017 avec le soutien de la Commission de l'Union africaine et des Nations Unies, par l'intermédiaire du Bureau de l'Envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité et ONU Femmes, et cherche à renforcer le leadership des femmes dans la transformation de l'Afrique avec un accent particulier sur la paix, la sécurité, la gouvernance et le développement durable.



GENRE

UNFPA et ARDN s'engagent pour mettre fin à l'apartheid du Genre à travers la Campagne Carton Rouge !

Par Aïssata Sall - UNFPA

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Réseau de la Renaissance Africaine et de la Diaspora (ARDN), ont lancé au Sénégal, lundi 27 Juin 2022, la Campagne « *Carton Rouge* » contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles.

Le Sénégal a été choisi comme pays pavillon, à la suite d'autres pays d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique Latine et des Etats-Unis en partenariat avec l'UNFPA, ONU Femmes, le PNUD/Afrique, UNHABITAT, le Conseil présidentiel de la France pour l'Afrique, le Gouvernement du Costa Rica et la FIFA sous l'égide de l'ARDN.

Les violences et les discriminations à l'égard des femmes et des filles ne laissent pas de place à la neutralité, tant elles imposent un seul choix : celui de l'engagement et de l'action !

Ce lundi 27 juin 2022, à travers le sport et la culture, l'ARDN en collaboration avec l'UNFPA, sous la coupole du Système des Nations Unies, ont unis leurs efforts en mobilisant leurs ressources autour d'un événement qui se veut catalytique dénommé Carton Rouge contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), visant à contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°5.

En effet, le cinquième objectif de développement durable est spécifiquement dédié à l'autonomisation des filles et des femmes. Il concerne l'égalité homme-femme, et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

Les études au niveau mondial font état de 35% des femmes, soit près d'une femme sur trois, exposée à des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire intime ou de quelqu'un d'autre au cours de leur vie. Toujours à l'échelle mondiale, 7 % des femmes ont été agressées sexuellement par une personne autre qu'un partenaire. Jusqu'à 38 % des meurtres de femmes à l'échelle mondiale, sont commis par un partenaire intime et 200 millions de femmes et des filles ont subi des mutilations/excisions génitales féminines.

Au Sénégal, en 2019, les chiffres de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), indiquent des variations de la violence selon le milieu de résidence. Le pourcentage de femmes de 15-49 ans qui ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans est légèrement plus élevé en milieu rural (27,8 %) qu'en milieu urbain (25,1 %).

Cet état de fait convoque l'effectivité des droits fondamentaux des femmes et des filles, mais rappelle surtout qu'il est impossible d'atteindre un développe-

ment durable tant que les droits à la vie, à la santé, et à l'intégrité physique ne sont pas garantis à tous.

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement, l'implication et le dynamisme des partenaires techniques et financiers, de la société civile, et de toutes les parties prenantes, les acquis en faveur de l'élimination des violences restent fragiles face aux obstacles persistants qui empêchent les femmes et les filles de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux et de réaliser leur plein potentiel dans la société.

C'est dans ce contexte, compte tenu de l'évidence d'une approche globale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes que l'ARDN en partenariat avec le Gouvernement et les agences du Système des Nations Unies sous le lead de UNFPA, ont lancé le mouvement de mobilisation « *Campagne Carton Rouge* » pour mettre fin à toutes formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.

Il s'agit définitivement à travers cette action d'encourager une participation accrue du Gouvernement, des universitaires, du secteur privé, de la société civile, des réseaux de jeunes, du secteur culturel et sportif à une contribution massive pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, des filles et des jeunes, à travers le pouvoir unificateur du Sport et de la Culture.

« *L'année prochaine, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aura 75 ans. Pourtant, les femmes et les filles n'ont toujours pas reçu la liberté, la dignité et les droits qui leur ont été promis dans la Déclaration. Nous devons prendre des mesures pour que cela soit réalisé dès aujourd'hui, de sorte qu'elles n'aient pas à attendre de nouveau les 75 prochaines années. Cela nécessitera l'effort concerté de tous les membres de la famille humaine, quel que soit leur sexe.* », a déclaré le Dr Djibril Diallo, Président-Directeur Général de l'ARDN.

Ont été présents à cet événement important de hautes autorités parmi lesquelles Mme Aminata Touré, envoyée Spéciale du Président de la République du Sénégal, son Excellence Mme Chantal Yelu Mulop, Conseillère Spéciale du Président Tsikedi de la RDC, M. Mame Ngor Diouf, Secrétaire Général du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfant, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, l'UNICEF, le PAM, le BIT, UNV, le Ministère de la Protection de la Femme, de la Famille et de la Petite Enfance, ainsi que plusieurs missions diplomatiques.

La participation des honorables députés Aminata Diallo et Juliette Zinga est un gage que le plaidoyer sera

poursuivi dans les instances parlementaires pour notamment une mise en application des lois et conventions ratifiées par le pays.



Lors de cette instance Mme Mulop a été élevée au rang d'Ambassadrice de bonne volonté pour la masculinité positive et s'est positionnée pour promouvoir l'importance de tous les sexes afin de garantir que les femmes et les filles, partout, soient valorisées et autonomisées : « *En me nommant Ambassadrice de bonne volonté pour la masculinité positive, l'on rend hommage aux femmes qui ont pris ce combat à bras-le-corps. Il est maintenant temps de conjuguer nos efforts pour une réponse internationale à ce phénomène. Continuons à mobiliser le Sport et la Culture dans la lutte contre les discriminations partout.* »

Dr Jean- Pierre Makélélé, Deputy Representative de UNFPA Sénégal a souligné que ce lancement marque le début d'une campagne d'une durée de douze mois qui mobilisera l'ensemble des parties prenantes pour atteindre Zéro VBG !

Soulignons pour finir que la campagne Carton Rouge ambitionne d'obtenir la signature et l'engagement d'au moins un million de personnes dans le monde à travers les réseaux sociaux, d'ici la Coupe du Monde de football prévue en 2022 au Qatar.

Soyez parmi ces signataires ici : www.ardnpledge.com/?lang=fr



GENRE

Les entrepreneures de Thiès à l'assaut des marchés publics

Par Alioune Mamour Ndiaye – ONU FEMMES

ONU Femmes, en partenariat avec l'ARMP, comble le manque d'information des femmes entrepreneures pour qu'elles accèdent aux marchés publics

Elles devaient être 50, puis finalement, 64 ont répondu à l'appel de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Thiès. L'engouement des femmes entrepreneures thiessoises pour la session de renforcement de capacités en passation des marchés, qui s'est déroulée du 22 au 25 mars 2022 était bien manifeste. Une formation d'ONU Femmes et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), dont l'objectif était de transmettre aux femmes de la région de Thiès des outils et du savoir-faire leur permettant d'avoir accès à la commande publique.

En effet, la connaissance des procédures de passation des marchés publics parmi les Petites et Moyennes Entreprises de femmes (PMEF) reste faible. Tel que révélé par le recensement général des entreprises de 2017, seuls 12 % des entrepreneurs individuels – la catégorie où les femmes sont les plus représentées – en sont informées. Par ailleurs, la connaissance des marchés publics est plus faible dans les secteurs où les femmes sont les plus représentées (13,6 % pour les services personnels, 10 % pour les détaillants et 9,5 % pour le secteur hôtelier).

Ce manque d'information, ainsi que les préjugés qui entourent les marchés publics, elles ont été unanimes à l'évoquer durant les 4 jours de formation : « *Les marchés publics, j'en entendais seulement parler, mais je ne savais pas exactement ce que c'était* » explique Fatou Diouf, restauratrice à Thiès. Même son de cloche chez Ben Gueye, chef d'une entreprise de métallurgie : « *Je pensais que les marchés publics étaient inaccessibles lorsqu'on n'avait pas de « bras long » pour nous introduire. Du coup, je pensais qu'il était inutile de postuler. Ces quatre jours de formation m'ont prouvé le contraire et m'ont donné l'audace de postuler aux offres faites par l'État.* »

Briser les mythes et les tabous autour de la commande publique était donc un préalable, lorsqu'on sait que cette dernière représentait 17 % pour cent du PIB du Sénégal en 2017, soit une masse financière de plus de 2500 milliards de Francs CFA. Les marchés publics offrent donc une opportunité majeure aux femmes d'accéder à des sources de revenus leur permettant d'agrandir leurs entreprises et de s'assurer une plus grande autonomisation.

Pour Adja Fatou Seck, qui évolue dans la transformation de produits agroalimentaires, cette formation est une première : « *C'est la première fois que je reçois une formation de ce type. Elle m'ouvre à de*



qu'aussi petite soit une entreprise, on peut y prétendre. Maintenant, je sais aussi que pour postuler, on peut s'y mettre à plusieurs pour pouvoir assurer la commande. Les marchés publics ne nous sont pas fermés. »

Le projet « Lier les besoins en matière de commande publique avec les Petites et Moyennes Entreprises (PME) gérées par les femmes au Sénégal » est piloté par ONU Femmes et l'ARMP en collaboration avec la Banque Mondiale, et mis sur pieds à travers l'initiative pour le financement de l'entrepreneuriat féminin - We-Fi (Women Entrepreneurs Finance Initiative). Le projet a pour objectif de contribuer à la croissance des PME gérées par les femmes (PMEF) en améliorant leur accès aux marchés publics. L'intervention vise ainsi à alléger certaines des principales contraintes qui pèsent à la fois sur la demande (le Gouvernement en tant qu'acheteur) et sur l'offre (les PMEF) des marchés publics, grâce, notamment à des sessions de renforcement de capacités.

nouvelles opportunités pour trouver des marchés. Car pour nous femmes entrepreneures, le principal problème qui se pose, est l'écoulement de nos produits. J'arrive à vendre à de grandes surfaces, mais parfois elles tardent à payer, ce qui me peut porter préjudice. Maintenant, je peux trouver de nouveaux marchés, mais je sais à quelle porte frapper pour faire face à un retard de paiement à la suite d'une commande.»

Cette session d'information et d'échanges fait partie d'une série de formations dont la première phase se déroulera jusqu'au 30 juin 2022 dans plusieurs régions du Sénégal pour renforcer les compétences du tissu entrepreneurial local. Au total 500 femmes seront formées en 2022.

Au fil des échanges, ONU Femmes et l'ARMP ont réussi à lever énormément d'équivoques, permettant à ces femmes, seules ou en groupes, d'aller à l'assaut de la commande publique. Une vision que partage Fatou Diarra, transformatrice de céréales locales : « *Auparavant, je croyais que les marchés publics étaient destinés aux grandes entreprises. Je me rends compte*

Étude exploratoire sur les violences faites aux femmes dans les espaces publics à Dakar et à Saint-Louis



L'étude est disponible via ce lien : <https://bit.ly/etudeexploratoire>

La violence dans les lieux publics limite la liberté de mouvement des femmes et des filles. Elle réduit leur capacité à participer à l'école, au travail et à la vie publique. Elle empêche également leur accès aux services de base, et leur possibilité de profiter d'activités culturelles et récréatives. Elle affecte également leur santé et leur bien-être. Bien que la violence dans le domaine privé, en constante augmentation, soit désormais reconnue comme une violation des droits humains, la violence contre les femmes et les filles dans les lieux publics, et plus particulièrement, le harcèlement sexuel, reste une problématique faiblement prise en charge, avec peu de lois ou de politiques publiques mises en œuvre pour y faire face.

La présente étude exploratoire développée dans le cadre de l'initiative phare d'ONU Femmes «Villes sûres et espaces publics sûrs pour les femmes et filles» s'appuie sur son programme mondial «Des villes sûres sans violence contre les femmes et les filles» lancé en novembre 2010, pour prévenir et répondre au violences dans les espaces publics en partenariat avec la coopération Espagnole, ONU Habitat, les leaders des organisations de femmes, et plus de 300 partenaires internationaux et locaux dans 50 villes. L'étude vise à mieux comprendre la nature des harcèlements sexuels et autres formes de violences faites aux femmes dans les espaces publics et à éclairer les politiques et les interventions existents qui garantissent la sécurité dans ces espaces. Ainsi, les résultats de l'étude vont renseigner l'initiative de ville sûre à Dakar et à Saint Louis pour une période de 4 à 5 ans.

Enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal



L'enquête est disponible via ce lien: <https://bit.ly/timesurveysenegal>

Les Sénégalais passent en moyenne 3 heures dans les activités rémunérées contre 3,6 heures dans les activités non rémunérées. Cependant, il y a d'importantes disparités de genre dans la répartition de ce temps. Ainsi, si les hommes passent 4,2 heures par jour dans les activités rémunérées les femmes y consacrent seulement 2 heures. A contrario, elles consacrent 5 heures par jour aux activités non rémunérées contre 2 heures pour les hommes. Ce sont quelques-unes des résultats de l'Enquête nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS), dont l'objectif est d'identifier, de classer et de quantifier les types d'activités que les Sénégalais réalisent au quotidien. Cette opération de collecte de données statistiques menée en 2021 auprès des ménages vise une meilleure connaissance de l'usage que les sénégalais font de leur temps, notamment celui consacré aux activités non rémunérées. En Afrique, le Sénégal fait partie des rares pays à avoir réalisé ce type d'enquête. Il fait suite à l'Ouganda, à l'Afrique du Sud et au Maroc.

Cette étude, publiée en 2022 a été réalisée dans le cadre de l'Initiative mondiale « Women Count » (Les femmes comptent), mise en œuvre au Sénégal par ONU Femmes, en partenariat avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Ce projet financé par l'Agence Française de Développement a pour objectif de mettre en place moyens de statistique adéquats afin de reconnaître et de rendre visible l'ampleur du travail des femmes et l'ensemble de leurs contributions à l'économie nationale/ y compris leur contribution dans les secteurs domestiques et non rémunérés.



« L'égalité est au cœur des droits de l'Homme et au cœur des solutions requises pour nous permettre de traverser la crise mondiale actuelle. »

Michelle Bachelet
Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme.



DROITS HUMAINS

Atelier de présentation de l'étude : Les impacts de la COVID-19 sur les jeunes et femmes défenseur.e.s de droits humains en Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo

Par Habibou Dia - HCDH

Le HCDH, Le PNUD et ONU Femmes présentent une étude sur ; « *Le rôle des femmes et des jeunes défenseur-es des droits humains dans le contexte de la COVID-19* ».

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH/BRAO), ainsi que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) ont conjointement organisé le pré-lancement de la recherche sur le thème : « *le rôle des femmes et des jeunes défenseur-es des droits humains dans le contexte de la COVID-19* ».

L'événement qui s'est tenue le 30 mars 2022 dans les bureaux du Haut-commissariat à Dakar, et a permis également de réunir des participant-es en ligne de différents pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir de la Côte d'Ivoire et du Togo par le biais d'un webinaire. En effet durant la période de mise en œuvre des restrictions pour limiter la propagation du virus de COVID-19, partout, les femmes et les jeunes défenseur-es des droits humains se sont mobilisés, à travers des mouvements citoyens, des associations, ou individuelle

ment pour apporter leur contribution aux efforts de lutte contre la pandémie.

Ainsi durant cette session interactive les défenseur-es présent ont rappelé que les déterminants de la crise doivent être analysés selon une approche basée sur le respect des droits humains et plaider ainsi pour une Afrique de l'Ouest plus égale, plus inclusive et plus résiliente après la pandémie. Selon le Représentant régional du HCDH en Afrique de l'ouest, M. Andrea Ori, venu écouter les défenseur-es des droits humains, « *Aujourd'hui les défenseurs des droits humains ont un rôle essentiel dans la construction de sociétés justes, démocratiques où la discrimination n'a pas sa place* ».

D'autant plus que pour jouer pleinement leur rôle, durant les périodes de restriction, ces femmes et ces jeunes ont néanmoins dû faire face à des obstacles considérables. Bien que les restrictions de l'espace civique – y compris des espaces d'expression, de réunion et d'association - affectent tous les défenseur-es, elles ont eu un impact démultiplié sur les défenseur-es des droits humains qui ont historiquement un espace civique plus restreint, comme les femmes et les jeunes.



En outre, cet atelier a permis d'initier la mise en réseau des femmes et des jeunes défenseur-es des droits humains dans la sous-région en favorisant des débats et discussions autour du bouleversement des modes d'actions militantes engendré par la pandémie de COVID-19.

Cet événement a réuni des défenseur-es des droits humains, des leaders communautaires et des représentants d'organisations de la société civile, y compris des groupes de défense des droits des femmes.

Présent lors de la session finale, M. Njoya Tikum du bureau régional du PNUD a affirmé « *le travail que vous menez en tant que défenseurs des droits humains dans vos différents pays ne fait que renforcer l'agenda des nations unies pour les ODD* »

Pour rappel, les principaux résultats de la recherche ont été présentés par l'équipe de consultants en charge de l'étude, suivi d'une discussion avec les participant-es. Trois pays sont représentés dans l'étude, soit le Sénégal, le Togo et la Côte d'Ivoire, permettant ainsi de riches échanges entre les participant-e-s.

DROITS HUMAINS

Peindre le silence : histoires sur le handicap et la traite des êtres humains

Par Aissata Ba - ONUDC



Dans le cadre du projet PROMIS, dédié à la mise en place d'une approche basée sur les droits de l'homme du trafic de migrants et de la traite des personnes, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC ROSEN), le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour l'Afrique de l'Ouest et l'association Handicap.sn ont organisé l'exposition « *Peindre le silence : histoires sur le handicap et la traite* ».

Selon le Directeur régional de l'ONUDC ROSEN, Dr. Amado Philip de Andrés, « *Les personnes vivant avec un handicap contribuent au développement d'une nation et ont les mêmes droits que toute autre personne. Nous risquons de passer à côté de nombreux talents comme ceux montrés par les 9 artistes membres de Handicap.sn lors de cette exposition, si nous ne leur fournissons pas les ressources, le soutien et la dignité dont tout être humain a besoin pour développer son plein potentiel.* »

Les membres de Handicap.sn ont raconté, à travers l'art, les histoires de personnes vivant avec un handicap et victimes de la traite des êtres humains.



L'un des artistes, Bakary Diakite, a présenté l'histoire d'une princesse forcée par sa tante à se prostituer. D'autre part, Khady Pouye a fait le portrait d'une jeune fille vivant avec un handicap et qui a obligée par sa mère à mendier afin de soutenir sa famille.

L'ONUDC œuvre pour l'amélioration de la protection des femmes et des filles à travers son travail consistant à aider les Etats membres à lutter contre la traite des personnes, dont 70 pour cent des cas concerne les femmes et les jeunes filles.

Problématique de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes : les magistrats de la Cour Suprême du Sénégal se concertent

Par Ewane Epee Leticia - UNESCO



L'UNESCO, en partenariat avec la Cour Suprême du Sénégal, a organisé du 25 au 27 avril 2022 un atelier d'échanges avec les acteurs du système judiciaire, pour renforcer leurs capacités dans l'usage des instruments judiciaires internationaux et régionaux pour garantir la liberté d'expression et la protection des journalistes.

Du 25 au 27 avril 2022, L'UNESCO a organisé à Dakar, un atelier d'échanges sur la jurisprudence internationale et africaine en matière de liberté d'expression et de sécurité des journalistes au profit des juges, procureurs, et magistrats de la Cour Suprême. Cet atelier, mené en partenariat avec la Cour Suprême du Sénégal, avait pour objectif de renforcer les capacités du système judiciaire et promouvoir leur rôle dans la garantie de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes.

Garantir la sécurité des journalistes reste un défi à travers le monde. En effet, selon l'Observatoire de l'UNESCO des journalistes assassinés, 195 journalistes ont été assassinés en Afrique entre 2000 et 2022, avec seulement 19 cas résolus. Pour cette même période, l'UNESCO a enregistré 26 cas en Afrique de l'Ouest parmi lesquels seuls quatre ont été résolus.

Des chiffres qui, selon le premier président de la Cour Suprême M. Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly, interpellent, car « *chaque journaliste tué ou neutralisé par la terreur est un observateur de la condition humaine en moins. Chaque attaque déforme la réalité en créant un climat de peur et d'autocensure* », a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier. Cette rencontre constitue donc pour lui, « *une prise de conscience du rôle du système judiciaire dans la protection des libertés fondamentales, piliers de notre démocratie, parmi lesquelles la liberté d'expression* ».





Pour une société ouverte et tolérante, le représentant du Directeur du bureau régional de l'UNESCO à Dakar, M. Michel Kenmoe, a réaffirmé « *le rôle crucial que joue le système judiciaire dans la garantie de l'Etat de droit et la préservation des libertés individuelles [...] et la nécessité d'une réflexion sur les mécanismes à mettre en place pour l'appropriation nationale de la jurisprudence internationale et régionale relative à la protection de la liberté d'expression et des journalistes* ». D'après lui, cet atelier d'échanges entre acteurs et actrices du judiciaire participe à favoriser la promotion des bonnes pratiques dans le système judiciaire.

Les travaux de l'atelier ont permis tour à tour de faire un état des lieux de la liberté d'expression au Sénégal ; d'échanger sur la jurisprudence internationale, avec un focus sur la jurisprudence africaine, en matière de liberté d'expression ; d'engager la réflexion sur les mécanismes pour l'appropriation de cette jurisprudence ; et enfin de faire des études de cas pratiques pour la maîtrise des techniques d'application du triple-test.

Dans sa présentation sur la jurisprudence nationale en matière de liberté d'expression, le Directeur du Service de documentation et d'Etudes de la Cour Suprême, M. Oumar Gaye, a passé en revue d'une part les textes de lois qui protègent ce droit et d'autre part des exemples de jugements rendus par le Sénégal.

Animée par Mme Hélène Tigroudja, professeure de Droit international et experte au Comité des droits de l'Homme, les échanges ont également aidé les participants à reconsidérer la problématique de la protection des journalistes au niveau constitutionnel, au niveau de la réglementation de la profession, avec un accent particulier sur la sécurité des femmes journalistes et la cybersécurité.

Les questions de dépénalisation de la diffamation et du délit de presse ont également été abordées.

Afin de lutter contre l'impunité, Mme Hélène Tigroudja a mis en lumière les obligations positives des Etats en termes de protection contre la violence faites aux journalistes. « *Les Etats doivent prévoir en droit interne une incrimination adéquate, et ont également une obligation d'enquête vis-à-vis des cas d'atteinte à la liberté d'expression* », a-t-elle indiqué en exemple, en précisant que « *le droit international laisse aux Etats leur souveraineté pénale certes, mais les obligations positives influencent leur politique pénale* ».

Au sortir de cet atelier, une série de recommandation visant l'optimisation de l'usage par les magistrats du Sénégal, des instruments judiciaires nécessaires à la liberté d'expression et à la sécurité des journalistes, a été formulée.

Cette formation de trois jours a été soutenue par le programme multi-donateurs sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes et le ministère des Affaires étrangères du Japon. La rencontre fait partie de l'Initiative de l'UNESCO pour les juges qui vise à renforcer les capacités des acteurs judiciaires à promouvoir la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, tout en assurant la poursuite et le procès des responsables d'attaques contre des journalistes, ainsi qu'à empêcher plus largement des actions indiscriminées contre la liberté d'expression. Dans cette perspective, depuis 2013, l'Initiative des Juges de l'UNESCO a renforcé les capacités des acteurs judiciaires sur les normes internationales et régionales en matière de liberté d'expression, d'accès à l'information et de sécurité des journalistes dans plus de 150 pays à travers le monde. Plus de 23 000 acteurs judiciaires, dont des juges, des procureurs et des avocats, ont été formés à ces questions, notamment par le biais d'une série de cours en ligne ouverts et massifs (MOOC), de formations et d'ateliers sur le terrain, et de la publication de plusieurs manuels et lignes directrices.

DROITS HUMAINS

Le HCDH à travers son projet d'appui à la protection des enfants victimes de violation de leurs droits (PAPEV), vient en appui aux enfants vulnérables dans le contexte de la COVID-19

Par Habibou Dia - HCDH



« La Pandémie de COVID19 accélère la vulnérabilité des enfants de la rue ».

Le HCDH à travers son projet d'appui à la protection des enfants victimes de violation de leurs droits (PAPEV), financé par l'Agence Italienne pour la coopération au Développement (AICS), a organisé une cérémonie de remise de dons au bénéfice des centres d'accueils et de prise en charge des enfants ce 08 février 2021.

D'une valeur de 30.000 USD – 16.000.000 XOF, seize millions de francs CFA, le matériel acquis par le projet PAPEV du HCDH a été remis au bénéfice du centre de protection des enfants de l'ONG Enda Jeunesse Action et des services extérieures de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) du ministère de la justice. Pour rappel, en septembre 2021, le centre de la Lumière de Kolda avait également bénéficié d'un appui du PAPEV en présence des bénéficiaires, du représentant de la commune de Kolda et de l'AICS partenaire financier du PAPEV.

En effet, dans un contexte marqué par la vulnérabilité des enfants de la rue face à la COVID 19 particulièrement le variant Delta et OMICRON, le bureau régional du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) a maintenu son appui au renforcement du système de protection des enfants au Sénégal.

C'est à cet effet, que le PAPEV est venu en appui au Centre d'Accueil de l'ONG la Lumière basée à Kolda pour améliorer les conditions d'accueils et d'hébergement des enfants reçus par ce centre, où transitent chaque année plusieurs enfants qui doivent être retournés en Guinée Bissau.

Ainsi, ce centre qui jusqu'ici ne pouvait héberger que 15 enfants, a vu sa capacité d'accueil doubler. « Alors que le variant Delta reste une menace à la santé publique, les enfants de la rue doivent pouvoir bénéficier de la protection adéquate » a indiqué Andrea Ori Directeur Régional du HCDH. Mame Thierno Aidara Directeur du centre d'accueil a tenu à rappeler l'importance du



centre dans la sous-région, car il prend en charge non seulement des enfants du Sénégal en conflit ou rupture familiale, ayant subi des violences mais aussi des enfants de la sous-région. « *Le centre La lumière occupe une place capitale dans le retour des enfants en famille surtout en Guinée Biseau. Grâce au travail d'identification, des enfants ont pu être remis en famille jusqu'au Mali et en Côte d'Ivoire.* » a-t-il affirmé.

Le PAPEV acquis avec l'appui de la Coopération Italienne représentée pour la circonstance par Eugenia Pisani, chargée de programme à l'Agence Italienne pour la coopération et le développement ont permis au centre la Lumière de Kolda d'acquérir un matériel d'une valeur près de 3 000 000 F, trois millions de FCFA, composé de lits, matelas, matériels pédagogiques, natte, produits d'hygiène. En accord avec la Direction des Droits Humains du Ministère de la Justice, la remise officielle du matériel a été effectuée au bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme le 02 septembre dernier.

Durant la cérémonie, Monsieur Souley Diouf, Directeur des Droits Humains, a rappelé la place stratégique que l'éducation des enfants et la protection des enfants de la rue occupait auprès du Gouvernement Sénégal. Selon Aminata Kebe coordinatrice du projet PAPEV, depuis le début de la pandémie de COVID19, près de 3310 enfants de la rue ont pu bénéficier d'une prise en charge directe.

Le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) à travers le projet de protection des enfants victimes de violation de leurs droits (PAPEV) vient en appui aux centres d'accueils et de prise en charge des enfants

Les centres bénéficiaires ont ainsi réceptionné des lots de matériaux socio-éducatif pour faciliter l'apprentissage scolaire des enfants et des activités de loisir didactiques, de la literie pour prendre en charge les enfants hébergés et en transit ainsi que des produits phytosanitaires et d'hygiène.

L'objectif de cette activité, est de contribuer, au renforcement de l'accès aux offres de services de prise en charge pour les enfants victimes. Et de permettre au système national de protection des enfants, d'offrir des services adéquats pour tous les enfants en situation de vulnérabilité.

En présence de Mme Siby Abibatou YOUM, Directrice de l'Education Surveillée et de Marco FALCONE, nouveau Directeur de la coopération Italienne, le Représentant du HCDH, M. Andrea Ori a affirmé qu'au total, « plus de 100 000 USD – 50.000.000, cinquante millions de FCFA ont été mobilisés par le PAPEV pour permettre une meilleure prise en charge des enfants identifiés devant bénéficier d'une prise en charge dans un contexte marqué par la pandémie liée à la Covid 19. ».

En effet, depuis son lancement en juillet 2019, le projet a appuyé près de 47 structures de prise en charge implantées dans les pays bénéficiaires. Ces appuis ont permis de faciliter la prise en charge de près de 3330 enfants dans l'ensemble des pays couverts par le projet. Au Sénégal particulièrement, le PAPEV a appuyé des centres d'accueils comme la Maison de la Gare à Saint Louis, la Maison Rose à Guédiawaye, le Centre Ginndi de Dakar, le Centre de Premier Accueil de Ziguinchor, le Centre Yakaru Gunney de Pikine, à renforcer leur capacité d'accueil et faire face à la forte demande de services de prise en charge, causée par la survenance de la pandémie liée à la Covid19.



DROITS HUMAINS

Conférence régionale de haut niveau sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants

Par Aissata Ba - ONUDC

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC ROSEN), et le ministère de l'Intérieur de la République du Sénégal ont coorganisé du 10 au 12 mai 2022 à Dakar la troisième Conférence régionale sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants. Cette conférence a été organisée dans le cadre du suivi de la Déclaration de Niamey.

La Déclaration de Niamey, adoptée en 2018, vise à améliorer la coordination et l'efficacité opérationnelle des réponses dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains entre les pays d'origine, de transit et de destination. L'ONUDC appuie ce processus en sa capacité de Secrétariat du Mécanisme permanent de suivi de la Déclaration de Niamey et en tant que gardien de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses Protocoles additionnels.

Lors de la rencontre régionale, les participants ont discuté des différentes avancées dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, ainsi que des prochaines étapes pour la consolidation du mécanisme de suivi permanent.

Le Directeur régional de l'ONUDC ROSEN, Dr. Amado Philip de Andrés, a pour sa part souligné le fait qu'il y ait « de plus en plus de recrutement de victimes de la traite des personnes et de migrants sujets au trafic en ligne via les réseaux sociaux. L'ONUDC, avec le Sénégal et les autres Etats membres de la région, travaillent à identifier les pratiques utilisées par les criminels pour attirer les futures victimes de la traite des personnes. »

Le travail de l'ONUDC dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants est directement lié aux ODD 8 et 10. Les recherches de l'ONUDC sur la traite des personnes, publiées dans le Rapport mondial biennal, contiennent des informations spécifiques sur le travail forcé et la traite des enfants, y compris leur utilisation comme enfants soldats.





« L'éducation inclusive, équitable et accessible à tous est essentielle à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. »

Amina Mouhamed
Secrétaire générale adjointe de l'ONU

La deuxième chance de Ndeye

Par Emna Kayouli, Matthias Lansard & Vincent Tremeau - UNICEF



Ndeye Maguette, 12 ans, fait partie des milliers d'enfants qui participent à l'initiative « *classes passerelles* » soutenue par l'UNICEF au Sénégal.

KAFFRINE (Sénégal), 1 Février 2022 - Ndeye Maguette, 12 ans, se lève très tôt le matin. Elle ne veut pas être en retard à l'école. Elle ne fréquente l'école primaire formelle que depuis le début de la nouvelle année scolaire, en octobre 2021.

« *J'aime étudier les mathématiques et le français. Avant d'aller à l'école primaire, j'apprenais seulement l'arabe et mémorisais le Coran de temps en temps à l'école coranique locale, car mes parents ne pouvaient pas me permettre d'aller à l'école formelle* », a-t-elle déclaré.



Ndeye Maguette s'est vu offrir l'opportunité de participer à l'initiative de classes passerelles (classe de rattrapage) soutenue par l'UNICEF il y a environ un an, lorsque la communauté était mobilisée pour inscrire les enfants trop âgés qui n'allaient pas à l'école dans ce programme d'apprentissage accéléré.

Elle a très bien fait ses preuves dans le programme et a été réinsérée, après 9 mois, à l'école primaire publique locale.

Désormais, elle va tous les matins à l'école avec sa petite sœur, Ndeye Ndiaye (7 ans) qui a également réussi à convaincre ses parents pour qu'elle aille à l'école avec sa sœur aînée.

Lorsqu'elle arrive à l'école et avant d'entrer dans sa classe, Ndeye Maguette se lave les mains à l'eau et au savon à l'unité de lavage des mains fournie par l'UNICEF.

« C'est obligatoire », dit-elle. « Nous devons garder nos mains propres tout le temps et garder une certaine distance avec nos amis, si nous voulons être à l'abri du COVID-19 et continuer à aller à l'école. »



Ndeye Maguette étudie dur et écoute très attentivement. Elle est aussi très méticuleuse. « Je ne veux pas rater cette chance d'apprendre et de réaliser mes rêves. Je veux être enseignante, et j'ai encore tellement besoin d'apprendre » dit-elle.

En 2021, l'UNICEF a étendu les possibilités d'apprentissage à plus de 27 000 enfants non scolarisés (deux fois plus par rapport à la période pré-COVID-19), principalement grâce à l'expansion de l'apprentissage accéléré et des modalités d'intervention de rattrapage pour les enfants en âge d'aller à l'école primaire, au développement d'écoles maternelles communautaires

dans les zones mal desservies et au déploiement d'approches innovantes, y compris l'implantation de modèles alternatifs axés respectivement sur les compétences minimum requises en lecture et en mathématiques pour les enfants hébergés dans les écoles coraniques traditionnelles.

L'UNICEF a également soutenu l'apprentissage à distance pour les enfants ayant abandonné le secondaire, et les programmes de développement accéléré des compétences pour favoriser l'employabilité des jeunes sans qualification préalable.



En plus d'étudier, j'aime jouer avec mes nouveaux amis. Certains ont suivi l'initiative de rattrapage, tout comme moi. Je suis fière d'avoir désormais la même chance que les autres enfants et adolescents : apprendre, jouer et être désormais traitée comme une enfant « normale » a conclu Ndeye.

Cette initiative a été rendue possible grâce en partie à la contribution du Gouvernement du Canada.





EDUCATION

Ma plus belle récompense serait de voir ces enfants poursuivre leurs études jusqu'à l'université

Par Lalaina F. Andriamasinoro - UNICEF

Aissatou Dia, 32 ans est enseignante dans une école dans la ville de Tambacounda, au Sud-est du Sénégal. Elle tient une classe passerelle, une initiative qui fait renaître l'espoir parmi les enfants hors de l'école ainsi que leurs familles.

TAMBACOUNDA (Sénégal), le 12 avril 2022 – Abdou Saabali, 11 ans, se lève très tôt le matin pour rejoindre son école, dans la ville de Tambacounda, au sud-est du Sénégal. Il y a quelques années de cela, Abdou a dû abandonner sa classe, en cours préparatoire (CP), à la suite du décès de son père.

« Depuis que mon père est décédé, nous avons tous dû aider notre maman. J'ai quatre frères et sœurs, qui ont tous dû abandonner l'école. Ma mère est une aide-ménagère et l'argent qu'elle gagnait n'était pas suffisant pour nous tous. Mes grands frères ont été obligés de travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Ils vendaient des arachides dans les quartiers. Moi je restais à la maison pour garder ma petite sœur. »

Aujourd'hui, trois ans plus tard, Abdou retrouve de nouveau les bancs de l'école. Il a intégré la classe passerelle de son quartier, l'école élémentaire de Plateau 2, au cœur de la ville de Tambacounda.



Les classes passerelles ont été déployées au Sénégal comme solution pour permettre aux enfants de 9 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés de rattraper leur retard scolaire grâce à des programmes d'apprentissage accéléré, afin de les orienter ou réorienter dans le système d'éducation formel ou dans la formation professionnelle.

Les enfants concernés participent à un programme d'apprentissage accéléré de neuf mois, au cours duquel ils apprennent la lecture, les mathématiques et d'autres sujets pertinents pour les amener au niveau académique souhaité.

Le programme d'apprentissage est aligné sur le programme formel, favorise l'enseignement de la lecture dans la langue maternelle ainsi que l'acquisition de compétences de vie. À la fin du programme, les enfants peuvent, en fonction de leurs résultats aux tests, entrer dans le système scolaire primaire public formel.



« Les premiers jours de réintégration à l'école sont toujours difficiles » témoigne Aissatou Dia, 32 ans, enseignante de la classe passerelle de Plateau 2. « Ma classe est une classe multigrade, c'est-à-dire, une classe qui intègre des élèves de niveaux différents » explique-t-elle. « Mais dès les premières semaines, les enfants s'adaptent très vite. A l'exemple d'Abdou, il a très vite appris à lire et à compter, en quelques semaines » nous raconte-t-elle avec fierté.

« Cela fait quatre ans que je suis dans l'enseignement, mais cette expérience de classe passerelle est assez passionnante. Je suis à l'école élémentaire de Plateau 2 depuis près d'un an, et je vois déjà les changements que j'apporte » nous confie-t-elle.

« L'éducation est une passion pour toute notre famille. Mes parents ont été enseignants, mes frères sont enseignants, je pense que c'était une vocation pour moi de devenir enseignante. L'une de mes plus belles récompenses serait de voir ces enfants réintégrés de nouveau l'éducation formelle, et qu'ils poursuivent leurs études jusqu'à l'université » poursuit-elle.

« De mon point de vue, la réintégration dans le système formel n'est pas seulement une question d'éducation, c'est vraiment une réintégration des enfants et de leurs familles dans la société » nous confie-t-elle.

« Les enfants se font de nouveaux amis, accordent de l'intérêt à leur propre éducation et sont parfois devenus des messagers auprès de leurs familles, de leurs voisins, de leurs communautés, là où ils vivent. Nous avons eu beaucoup de retours positifs de la part des parents depuis que leurs enfants ont de nouveau intégré l'école. »



Dans la région de Tambacounda, l'initiative a été mise en œuvre depuis 2016, ayant permis de réinsérer plus de 3,500 dans le système formel d'éducation. En 2022, plus de 910 apprenants viennent d'être inscrites (contre une cible initiale de 900 enfants) et seront répartis dans 30 classes passerelles de la région.

« Nous avons eu de très bons résultats, et l'initiative a été très bien accueillie par les parents » explique Babacar Diack, Inspecteur d'Académie, premier responsable de l'éducation au niveau de la région de Tambacounda. « Nous allons accélérer cette initiative pour permettre à un maximum d'enfants hors de l'école de réintégrer l'éducation formelle. Nous faisons appel à tous les partenaires pour nous soutenir dans ce cadre » a-t-il lancé.

Soutenue par l'UNICEF avec l'appui récent du Gouvernement du Canada, la mise en œuvre de cette initiative a permis en 2021 d'atteindre 11,140 enfants hors de l'école dans l'ensemble du pays. Parmi eux, plus de neuf enfants sur dix ont été réinsérés dans les écoles primaires.

« La vie d'un enfant exclu de l'école est une tragédie faite de potentiel non réalisé et d'opportunités perdues. Ces classes passerelles font renaître l'espoir dans les familles, dans les communautés et offre une deuxième chance à des milliers d'enfants de réaliser leur plein potentiel » a pour sa part conclu Silvia Danailov, Représentante de l'UNICEF au Sénégal.



Le Sénégal au pré-Sommet sur la transformation de l'éducation

Par Lalaina F. Andriamasinoro - UNICEF



Une délégation de haut niveau conduite par le Ministre de l'éducation nationale est à Paris pour activement participer au pré-sommet sur la transformation de l'éducation.

PARIS/DAKAR, le 30 Juin 2022 – Une délégation de haut niveau conduite par le Ministre de l'éducation nationale, M. Mamadou Talla, accompagné par le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Cheikh Oumar Anne, l'UNICEF Sénégal et l'UNESCO est actuellement à Paris pour activement participer au pré-sommet sur la transformation de l'éducation (du 28 au 30 juin).



Organisé - comme son nom l'indique - en vue du Sommet mondial de septembre prochain, ce pré-sommet a pour objectif de tirer parti des discussions en cours sur la transformation de l'éducation et d'élaborer le contenu initial du Sommet. Ce pré-sommet vise également à créer un élan vers un mouvement mondial en faveur de l'éducation, à offrir une plateforme aux enfants, aux jeunes, aux étudiants, aux parents et aux enseignants pour qu'ils puissent partager leur vision et faire entendre leur voix, et permettre aux parties prenantes de se réunir et d'unir leurs forces pour transformer l'éducation.

Les pays participants ont saisi l'occasion pour partager des éléments essentiels de leur engagement à transformer l'éducation afin d'inciter d'autres pays à prendre des engagements et entreprendre des actions audacieuses lors du Sommet de septembre.

Dans son allocution à la session de table ronde ministérielle, le Ministre de l'Education Nationale, M. Mamadou Talla a souligné « *l'engagement déjà important de l'Etat du Sénégal en faveur de l'éducation* ». Il a également réitéré « *la promesse, au nom du Gouvernement, de préserver le budget du secteur de l'Education et d'intensifier le processus déjà amorcé de*

diversification des offres éducatives, y compris à travers le numérique, afin d'assurer que tous les enfants et les jeunes du Sénégal puissent bénéficier d'une éducation de qualité ».

Il a également reconnu que *« les investissements actuels ne suffiront pas et qu'il faut redoubler d'efforts pour que le Sénégal, ainsi que les autres pays membres de l'Union Africaine, puissent renouer avec les cibles de l'ODD4 et espérer les atteindre à l'horizon 2030 ».*



Il a ainsi rajouté *« la nécessité d'engager une réelle transformation de l'éducation, au Sénégal et à l'échelle continentale »* et renouvelé à cette occasion ses remerciements à l'endroit de l'UNICEF et de l'UNESCO pour l'accompagnement à la conduite des consultations nationales qui sont programmées pour les prochaines semaines avec les différentes catégories d'acteurs, et espère que *« ces consultations permettront de dégager des solutions pour accélérer les réalisations et de dessiner une nouvelle vision de l'éducation où chaque enfant et jeune du Sénégal trouvera sa place ».*

Pour l'UNICEF, ce pré-sommet a également été l'occasion d'attirer l'attention sur la crise mondiale de l'apprentissage et de lancer un appel mondial à l'action. À la suite du choc sans précédent qui a frappé l'éducation, la pauvreté des apprentissages a augmenté d'un tiers dans les pays à revenu faible et intermédiaire : 70 % des enfants de 10 ans seraient incapables de comprendre un texte simple à l'écrit, selon un nouveau rapport publié le 23 juin dernier par la Banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF, le bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni (FCDO), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Fondation Bill & Melinda Gates. Ce taux est estimé à 68.6% pour le Sénégal selon ce rapport.

« Chaque enfant doit acquérir des compétences de base en lecture et en mathématiques - c'est la base sur laquelle tous les autres apprentissages et compétences sont construits » a déclaré Matthias Lansard, chef de l'éducation à l'UNICEF au Sénégal et membre de la délégation.

« Nous devons revenir à l'essentiel et veiller à ce que chaque enfant ait une chance égale d'apprendre ces bases, d'ouvrir des opportunités futures et de s'assurer qu'il puisse atteindre son plein potentiel » a-t-il poursuivi.

A travers un sondage mondial conduit auprès des jeunes sur la plateforme U-Report, auquel le Sénégal a participé, 86% des jeunes répondants ont affirmé que les *« Gouvernements devraient fournir plus de soutien pour que tous les enfants apprennent les bases de la lecture et des mathématiques à l'école primaire »* et 73% des répondants *« pensent qu'il existe une crise mondiale de l'apprentissage. »*





« Cette planète est notre unique demeure, il faut impérativement la préserver. »

Antonio Guterres
Secrétaire général de l'ONU

La Terre ne ment pas, elle écoute ce que l'on dit par nos actions !

Par Fécame Sèye - OIM



Sana Fati a été chassé de sa maison ancestrale dans le sud du Sénégal par les effets néfastes des changements climatiques. Il est maintenant de retour et cherche à s'engager dans l'agroécologie comme mesure d'adaptation.

A l'aide d'une pioche, Sana Fati creuse la terre, guidé par une corde qui traverse une partie de ses deux hectares. Il y a un an, ses terres dans la région côtière du Sénégal étaient en friche, mais aujourd'hui il se prépare à replanter des plants de poivrons.

Il y a 12 mois, l'agriculture ne semblait pas être une option viable pour Sana, car les changements climatiques empêchaient des récoltes durables pour nourrir sa femme, ses deux enfants et sa famille élargie. L'irrégularité des pluies a asséché le sol, obligeant certains jeunes de la communauté casamançaise, dont Sana, à migrer vers d'autres régions du pays, voire au-delà, à la recherche d'autres moyens de subsistance. Les effets des changements climatiques constituent une menace visible pour le panier alimentaire du pays.

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, les températures devraient augmenter de 3 à 4°C d'ici 2100. Au Sénégal, la température annuelle devrait augmenter de 3°C d'ici les années 2060 et de 5°C d'ici les années 2090.

« Nous recevons moins d'eau de pluie, cela causait des problèmes dans les exploitations », explique Sana. « J'ai dû migrer car la famille dépendait de moi. Je suis parti en Libye où j'ai travaillé comme plombier pendant quatre ans et demi ».

Après avoir essayé de joindre les deux bouts pour lui et sa famille, il est rentré au Sénégal dans l'intention de trouver une solution dans l'agriculture. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) était là pour l'aider et, dans le cadre de sa réintégration, l'Organisation a aidé Sana à creuser un puits sur ses terres pour résoudre la pénurie d'eau qui, associée à de nombreux autres facteurs, l'avait obligé à partir.

« Nous avons d'abord creusé un puits, mais il se tarissait au milieu de la saison sèche, asséchant les cultures. Avec ce nouveau puits, nous avons une capacité beaucoup plus

grande et nous pouvons arroser les plants tout au long de la saison. Je peux maintenant diversifier les cultures pour mon usage personnel et même vendre le surplus », explique Sana.

La terre de ses ancêtres prolifère désormais avec une variété de cultures et de fruits, dont le maïs, la banane, le poivron, la tomate, le gombo et la courgette. Ces cultures constituent non seulement de la nourriture pour sa famille, mais aussi une source de revenus grâce à la vente de l'excédent.

Alors que les effets néfastes des changements climatiques persistent, les migrants comme Sana savent très bien que leurs moyens de subsistance sont en jeu et que les mesures d'adaptation comme l'agroécologie, qui visent à préserver l'environnement, sont non seulement bénéfiques pour la production agricole, mais aussi cruciales pour les générations futures.

La Banque mondiale prévoit que plus de 200 millions de personnes risquent d'être déplacées à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050 si aucune mesure urgente n'est prise. Pour Sana, la migration ne doit pas être considérée comme la seule option pour éviter les répercussions des changements climatiques.

« Je suis heureux d'être revenu et ne souhaite pas repartir. On m'a récemment rappelé pour un travail de plomberie, mais je préfère m'engager dans l'agriculture », dit-il. « La terre ne ment pas ; par nos actions, nous lui disons ce qu'elle doit faire. J'ai choisi de revenir volontairement pour m'engager dans l'agriculture et je ne le regrette pas ».

En plus du puits, il cherche à acquérir des compétences supplémentaires pour maximiser sa production agricole tout en préservant l'environnement pour une culture durable.

En collaboration avec ses partenaires techniques, l'OIM dispense des formations et fournit des équipements pour l'agroécologie dans le cadre du soutien à la réintégration des migrants de retour et des efforts visant à promouvoir des techniques agricoles durables pour l'adaptation aux changements climatiques.

Une formation complète de six mois en agroécologie comprend des éléments théoriques et pratiques couvrant tous les aspects de la chaîne de valeur, allant de la production d'une grande variété de récoltes endogènes, y compris la production liée à la forêt, jusqu'à la transformation et la commercialisation.

Ainsi, les migrants de retour au pays comme Sana seront en mesure d'adopter des pratiques agro-écologiques pratiques, telles que la rotation des cultu-



res, la fumure organique, et d'autres pratiques périphériques durables sur le plan environnemental, comme l'utilisation d'énergies alternatives, l'utilisation durable et équitable des réserves d'eau souterraine, et la fourniture d'alternatives dégradables au plastique pour prévenir la pollution plastique.

« Ce n'est qu'un début pour moi, mon objectif est de pouvoir enseigner et offrir des opportunités d'emploi à d'autres, mais je dois d'abord apprendre », explique Sana.

Le programme offrira aux membres de la communauté une alternative à la migration interne ou aux dangereux itinéraires de migration irrégulière, et de trouver de meilleures conditions de vie, tout en aidant à reconstruire non seulement les liens sociaux de la communauté, mais aussi les liens entre les agriculteurs et les producteurs à petite et grande échelle, en offrant des possibilités de mise en réseau qui peuvent conduire à des opportunités d'emploi à long terme. Les activités soutiennent également les efforts d'adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation à long terme par le biais de programmes de gestion des migrations.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du projet mené par l'OIM sur la « mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest », financé par le gouvernement français.

Le Sénégal mobilise ses partenaires techniques et financiers pour le renforcement de la conservation des parcs nationaux du Niokolo-Koba et de Djoudj, sites du patrimoine mondial

Par Camara Khadiatou Lamarana Almaz - UNESCO



Le Sénégal est le pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel qui compte le plus de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Parmi ces sept sites exceptionnels, deux sont classés en tant que biens naturels depuis 1981: le Parc national du Niokolo Koba (PNNK) et le Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD). Ces deux espaces sont reconnus pour leur biodiversité unique et leur beauté exceptionnelle.

Toutefois, comme beaucoup de sites à travers le monde et notamment en Afrique, ils sont confrontés à des enjeux de conservation particulièrement liés aux activités illégales, à la prolifération d'espèces envahissantes/exotiques terrestres, à l'exploitation minière ou encore à l'impact des activités agricoles. Au cours des années, ces diverses menaces d'origine naturelle et anthropique ont conduit à leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Aujourd'hui le PNOD n'y figure plus tandis que le PNNK est en situation de péril depuis 2007.

Face à ces enjeux, le Sénégal qui est Partie à la Convention du patrimoine mondial depuis 1976,

en plus du plan d'urgence décrété pour le PNNK entre 2011- 2015, en mettant des moyens considérables sur les site, a consenti des efforts considérables dans le cadre de sa politique de conservation des espaces naturels protégés, notamment en matière de méthodes de suivi écologique et de surveillance, de renforcement des agents et éco-gardes, de la communication et sensibilisation des parties prenantes etc.

Cet élan se poursuit aujourd'hui avec des objectifs clairs : mettre en œuvre des actions de conservation d'urgence au PNOD et faire retirer de la Liste en péril le PNNK. C'est dans ce sens que le Sénégal a enclenché une dynamique de changement à travers un élan collectif pour appuyer ces deux sites fragilisés. A cet effet, la Direction des parcs nationaux avec l'accompagnement de l'UNESCO, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et grâce au financement de la Norvège, a réuni autour de la table 80 partenaires techniques et financiers le 16 et 17 novembre 2021 à Dakar pour une concertation sur les enjeux de conservation des biens et pour apporter une réponse coordonnée au cours des interventions futures.



ENVIRONNEMENT

L'engagement du Programme VNU en appui à la protection et l'amélioration de l'environnement

Par Aminah Mbacke - UNV

En 2022, notre environnement est toujours confronté à plusieurs difficultés, notamment la pollution, le changement climatique, la désertification, les risques liés à l'abandon de déchets toxiques, l'effet de serre dû à l'émission dans l'atmosphère de dioxyde de carbone, de méthane, et à la combustion d'énergies fossiles et de la déforestation de masse. Nombre d'entre eux semblent s'aggraver avec le temps, menant le monde vers une véritable crise environnementale. Il est donc de plus en plus important de sensibiliser à ces problèmes et de prendre des mesures concrètes pour réduire leur impact négatif.

Au Sénégal, afin de répondre à ces défis multiples et complexes, plusieurs initiatives sont prises par le Gouvernement en collaboration avec des Agences des Nations Unies pour apporter des solutions concrètes. Les volontaires des Nations Unies experts dans les questions environnementales y jouent un rôle clé.

Ndeye Thiaba Sène fait partie des 15 volontaires des Nations Unies dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre qui travaillent chaque jour pour améliorer les nombreux impacts négatifs sur l'environnement. Âgée de 29 ans, cette assistante en gestion du développement durable au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme - Bureau régional

pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH/BRAO) à Dakar, a pour mandat de mettre en œuvre le Plan d'Action déterminé par le siège du HCDH/BRAO à Genève. Avant l'arrivée de la Volontaire ONU, le HCDH/BRAO bureau de Dakar, avait commencé la mise en œuvre de certaines actions pour réduire son empreinte carbone, tels que l'installation d'un système solaire et l'acquisition d'une pompe solaire.

Véritable atout pour son agence, la jeune volontaire Sénégalaise a formé ses collègues dès novembre 2021 à la gestion environnementale toujours selon le Plan d'action du bureau. Elle a participé à l'installation du recyclage, à la détermination de l'empreinte carbone du HCDH/BRAO au Sénégal, à la sensibilisation aux questions environnementales et à leur impact sur les activités et les projets du bureau. Elle contribue à la réduction de l'empreinte écologique des bureaux du HCDH/BRAO par l'opérationnalisation d'une stratégie qu'elle a préparé avec les conseils de ses superviseurs. "J'ai pu installer le recyclage dans mon bureau après plusieurs mois de recherche, de démarchage et de préparation du personnel. Il sera pleinement mis en œuvre le 1er juin 2022", précise-t-elle.

Grâce au recyclage, ses collègues ont pris l'habitude de trier les matériaux à l'entrée et à la sortie du bureau, ce



qui fait partie de la politique de l'environnement du HCDH/BRAO. En plus de la future installation de recyclage, « *aider à déterminer l'empreinte carbone globale du HCHR est très gratifiant pour moi* », dit-elle.

La détermination et l'engagement de Ndeye Thiaba en faveur de l'environnement lui ont valu d'être mandatée pour soutenir cinq autres bureaux pays du HCDH/BRAO à suivre le même processus : le Niger, la Mauritanie, le Cameroun, le Tchad et la Guinée.

« *Pour moi, le volontariat est un puissant levier de développement, et j'aime avant tout aider les gens* ». Ndeye Thiaba, VNU assistante en durabilité environnementale.

Cette année, le Bureau pays VNU en collaboration le ministère de l'Environnement a célébré la Journée de l'Environnement le 23 juin, avec une activité de nettoyage de la plage de Ngadjé et de sensibilisation des jeunes et des associations sur la préservation de l'environnement et de développement de réflexe de la protection de l'environnement dans les activités génératrices de biens et de services à Bargny.

Cette activité a été réalisée avec les ministères de la Jeunesse, de l'Education, les collectivités locales et les associations qui militent pour l'environnement, ainsi

que les agences ONU telles que l'OMS, UNFPA et ONU Femmes.

Les équipes ont pu profiter du porte-à-porte dans plusieurs ménages pour sensibiliser sur les déchets plastiques et leur recyclage. Il faut souligner qu'au Sénégal, il n'existe pas de textes juridiques spécifiques sur la gestion des déchets plastiques. La gestion des déchets plastiques est couverte par le règlement général sur les déchets solides, qui a été modifié pour la dernière fois en août 2011 avec l'adoption de la loi créant la Société pour la Propreté du Sénégal.

Les problèmes du droit des déchets solides au Sénégal peuvent être résumés autour des aspects suivants, tels que :

- L'obsolescence de certaines dispositions ;
- La méconnaissance des textes juridiques par les populations ;
- L'insuffisance des contrôles et le manque d'application des sanctions pour faire face aux violations de la loi.

L'environnement reste un enjeu majeur pour le développement durable des communautés et leur subsistance quotidienne. Aujourd'hui plus que jamais, la conservation et la protection de l'environnement nécessitent une action synergique entre les différentes agences des Nations Unies et de l'Etat pour assurer la survie de notre planète.

Destin croisé de deux bénéficiaires du Fonds Vert Climat (GCF) à Kolda

Par Louis Philippe Sagna - PAM



Fanta et Awa réduisent les risques liés au choc climatiques, grâce à l'assistance du PAM

Saré Ndiaye Maoundé, village situé dans la commune de Médina El Hadji, à une vingtaine de km de Kolda, terre d'accueil de Fanta Kandé, originaire de Sinthiang Yéro. Agée de 52 ans, elle y vit dans un ménage polygame avec ses 4 enfants dont 3 filles.

Fanta a bénéficié d'une formation sur les services climatiques. Elle reçoit des messages météo vocaux en Peulh (langue locale) deux fois par semaine, sur les risques de fortes pluies, d'orages, de tempête...).

Avec la mise à disposition d'informations climatiques via son numéro téléphonique à travers la plateforme « *Jokalante* » (partenaire du projet qui diffuse l'information climatique en langue locale), elle reçoit régulièrement des messages vocaux. « Je m'informe pour prévenir mes enfants ou mes voisins, afin qu'ils prennent leurs précautions face au danger qui les guette », dit-elle.

Au même titre que Fanta, Awa Sambou, vivant à Saré Bilaly, village situé à 8 km de Kolda, a aussi suivi cette

formation. Veuve depuis 2020, elle est devenue chef de famille avec 3 enfants à s'occuper entièrement.

« Ces messages me permettent de bien planifier mes activités agricoles (semis, entretien, épandage d'engrais, récolte...) pour obtenir de bonnes productions ». Awa partage ces informations avec le voisinage qui prend également ses précautions pour éviter d'être surpris au champ par la foudre, les pluies torrentielles ou la tempête.

Dans sa dynamique de renforcement de la résilience des communautés, le PAM, en partenariat avec la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal, a mis en place un mécanisme huilé pour faciliter l'accès à l'assurance agricole aux producteurs. Ceci permet de sécuriser les investissements agricoles, stabiliser les revenus des producteurs et favoriser l'obtention de crédit de campagne.

Pour Awa Sambou, c'est une aubaine, un vœu exaucé tout simplement. « Nous avons durement subi les effets des changements climatiques. Auparavant, il était inimaginable d'espérer une compensation en cas de sinistre. Aujourd'hui, personnellement, je ne suis plus stressée parce que mon investissement agricole est assuré ! », s'exclame-t-elle.



En effet, Awa a versé un montant de 1500 f CFA pour souscrire à l'assurance en 2017. Lors de cette campagne, la pluie n'était pas abondante, il y a eu sécheresse et les récoltes ont été désastreuses. Elle a reçu de la compagnie d'assurance une indemnisation de 80 000 f CFA pour surmonter cette épreuve. Ce montant lui a permis d'acheter du riz et des intrants pour la campagne agricole suivante.

De son côté, Fanta Kandé, nouvelle bénéficiaire du Projet 4R, n'a commencé à souscrire à l'assurance agricole qu'en 2021. En tant que membre du Groupement d'intérêt économique (GIE) des femmes de la commune de Médina Elhadji, elle a versé une contribution de 2000 f CFA à la prime, à l'image de tous les ménages bénéficiaires. Consciente que tout peut arriver au cours de la saison, cette quinquagénaire a préféré prendre ses précautions. « *L'idéal est qu'il n'y ait pas de sinistre, mais avec les changements climatiques, le déficit pluviométrique et d'autres risques sont à prendre en compte.* » Fanta sait qu'elle pourrait recevoir une indemnisation en cas de sécheresse et cela pourrait renforcer sa résilience.

Pour rappel, l'assurance agricole et l'information climatique font partie des composantes de l'Initiative 4R. Un programme financé par le Fonds Vert Climat (GCF) et officiellement lancé au Sénégal en 2013 par le PAM.

L'Initiative en faveur de la Résilience Rurale, (Initiative 4R) fait partie intégrante des stratégies du PAM concernant le renforcement des capacités des communautés vulnérables pour faire face aux chocs climatiques et améliorer leur résilience. Elle s'aligne avec le Programme Pays (2019-2023) du PAM. Lancée en 2013, l'initiative 4R est une approche intégrée de gestion de risques notamment le Transfert de Risques (qui comprend l'assurance contre le déficit pluviométrique), la Réduction de Risques (la création d'actifs communautaires, l'amélioration de la fertilité des sols, et les activités de Défense et Restauration des Sols), la Réserve contre les Risques (l'épargne) et la Prise de Risque Calculée (accès au microcrédit).

En 2021, il y a eu 5000 bénéficiaires dans 9 communes des départements de Kolda et Médina Yoro Foula.



ENVIRONNEMENT

Cultiver les graines de la cohésion et de la solidarité face aux changements climatiques

Par Fécame Sèye - OIM

À environ 500 kilomètres au sud-ouest de Dakar, la capitale du Sénégal, une douzaine de femmes arrosent les plantes et cueillent des tomates sous le soleil matinal. Le jardin, situé à Missirah, un village niché sur les rives du fleuve Casamance, regorge de légumes : tomates, oignons, aubergines, ainsi que de sésame; qui poussent en rangs bien ordonnés.

La parcelle est non seulement source de produits frais et d'emploi, mais elle cultive également la cohésion sociale depuis 2019, lorsque deux des membres fondateurs sont rentrés de Libye. Leurs espoirs de rejoindre l'Europe pour assurer leur avenir et celui de leur famille ont été anéantis en Méditerranée après avoir échoué dans la traversée. Les deux jeunes hommes ont décidé de retourner dans leur communauté en 2018 avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

La région de la Casamance, connue pour sa végétation tropicale, n'a pas été épargnée par les effets des changements climatiques. La région de Kolda, autour de Missirah, est sujette à la sécheresse et à des régimes pluviométriques irréguliers. L'agriculture est directement impactée par la salinisation des terres arables et des sources sous-marines, en particulier dans les régions côtières en raison de l'érosion et de

l'élévation du niveau de la mer, ainsi que de la modification des régimes pluviométriques affectant les sources sous-marines, et de la perte de la diversité végétale.



Ce projet de réintégration communautaire intègre des méthodes agro-écologiques, contribuant à rationner les ressources en eau, en énergie solaire et autres. Ayant travaillé dans l'agriculture potagère pendant leur séjour en Libye, Salif Badji et Manding Tacky ont mobilisé les femmes et les anciens du village pour qu'ils

se joignent au travail dans le jardin communautaire à leur retour. L'OIM a muni les migrants de retour de compétences techniques et d'outils pour lancer leur propre projet agro-écologique ; la parcelle a été aménagée, un puits a été creusé et une clôture a été construite autour du périmètre.

Les risques climatiques ont un impact négatif sur les moyens de subsistance et les modes de vie des communautés touchées. L'exode rural et la migration irrégulière sont des mécanismes d'adaptation courants, en particulier pour les jeunes qui ne voient pas d'opportunités pour joindre les deux bouts. La région souffre d'un taux de chômage élevé, Kolda ayant le deuxième taux de chômage le plus élevé du Sénégal (38,8 %) derrière Matam (54,2 %), dans le nord-est, bien au-dessus de la moyenne nationale de 25,7 pour cent.

Le projet offre également aux membres de la communauté des possibilités d'emploi durable. Non moins de 40 d'entre eux ont salué l'opportunité qu'il leur a offerte.



La pénurie d'eau dans les zones sujettes à la sécheresse pose un problème aux femmes en particulier. Etant donné qu'elles travaillent principalement dans l'agriculture de subsistance, l'impact négatif des changements climatiques sur l'agriculture n'est pas seulement une perte de moyens de subsistance pour elles, mais la perte d'un moyen pour subvenir aux besoins de leur foyer.

« Il y a eu de grands changements. Nous pouvons ramener à la maison tout l'argent que nous gagnons en travaillant ici. Nous pouvons vendre les oignons et les tomates à nos voisins ; cela a vraiment changé notre quotidien », déclare Yafafe Sadio, l'un des anciens du village.

Fatoumata, mère de cinq enfants, a rejoint le projet de potager il y a un an. Elle avait du mal à subvenir aux besoins de sa famille, surtout depuis que son mari est parti en Espagne il y a trois ans. Il n'est pas encore en mesure de subvenir à leurs besoins, ce qui la pousse à s'occuper seule de ses enfants.

Dans la rangée qui lui est allouée, elle fait pousser des oignons, des aubergines et des hibiscus. « Je peux acheter des fournitures qui durent longtemps, comme de la lessive, pour laver les vêtements des enfants ou des chaussures pour eux », confie Fatoumata, expliquant comment le revenu supplémentaire, tiré de la vente des produits du jardin communautaire l'aide à répondre aux besoins de sa famille.



Fatoumata gagne assez d'argent grâce au potager pour acheter des vêtements pour ses enfants et des réserves.

Yafafe salue également l'impact secondaire que le projet a eu sur la communauté. « Homme propose, Dieu dispose. Les enfants partaient et revenaient sans rien mais le fait qu'ils aient eu cette ouverture d'esprit de partager le peu qu'ils ont avec nous nous rend très heureux, ce sont nos enfants ».

L'activité de jardinage a contribué à améliorer les relations entre la communauté et les migrants de retour ; le sentiment d'échec ou de honte auquel sont souvent confrontés les migrants de retour au pays a été remplacé par un sentiment de fierté partagée. Les hommes ont apporté des opportunités d'emploi pour l'ensemble de la communauté, ce qui renforce également la pérennité de leur réintégration.

Le projet a attiré l'attention au-delà des frontières du village. Des femmes des communautés voisines ont manifesté leur intérêt à le rejoindre. En raison de l'accès limité à l'eau, cette parcelle a atteint sa capacité, mais les partenaires locaux étudient les possibilités pour reproduire le projet au-delà de Missirah.



« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

Kofi Annan
Ancien Secrétaire général de l'ONU

Journée mondiale de l'océan - 8 juin 2022

Message du Secrétaire général de l'ONU



Le mois dernier, l'Organisation météorologique mondiale a annoncé que quatre indicateurs clés sur le climat avaient battu de nouveaux records en 2021 : l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement de l'océan, l'acidification de l'océan et les concentrations de gaz à effet de serre. Il est clair que la triple crise liée aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution menace la santé de nos océans, dont, en fin de compte, nous dépendons toutes et tous.

L'océan produit plus de 50 % de l'oxygène de la planète et constitue la principale source de subsistance pour plus d'un milliard de personnes. L'économie bleue emploie quelque 40 millions de personnes. Or, les ressources et la biodiversité océaniques sont mises à mal par les activités humaines. Plus d'un tiers des stocks de poissons dans le monde sont exploités à des niveaux biologiquement non viables. Une proportion importante des récifs de corail a été détruite. La pollution plastique atteint les îles les plus reculées et les fosses océaniques les plus profondes. Les zones côtières qui meurent à cause de la pollution terrestre sont de plus en plus nombreuses.

Il est temps de prendre conscience que, pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, il faut agir d'urgence, collectivement, à la revitalisation de l'océan. Cela signifie qu'il faut trouver un nouvel équilibre dans notre relation avec le milieu marin.

Cela signifie aussi qu'il faut travailler avec la nature, et non contre elle, et établir des partenariats inclusifs et diversifiés entre les régions, les secteurs et les communautés afin de collaborer de manière créative et trouver des solutions pour les océans.

Cette dynamique est en marche. En novembre dernier, la conférence de Glasgow sur les changements climatiques a pris acte du rôle joué par les écosystèmes marins dans la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. En mars, des pays sont convenus d'unir leurs efforts pour élaborer un nouveau traité visant à mettre fin à la pollution plastique, qui menace le milieu marin. À la fin du mois, la Conférence des Nations Unies sur les océans, qui se tiendra à Lisbonne, sera consacrée à l'intensification des mesures fondées sur la science et l'innovation en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable no 14. Et les échanges se poursuivront concernant un nouvel accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Il est de notre responsabilité collective de veiller à la santé de l'océan, qui doit aussi être un milieu productif, et ce n'est qu'en œuvrant ensemble que nous pourrons nous acquitter de cette responsabilité. En cette Journée mondiale de l'océan, j'invite toutes celles et tous ceux qui sont concernés par la santé des océans à se mobiliser pour revitaliser nos mers et nos océans.



GLOBAL

Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse – 17 Décembre 2022

Message du Secrétaire général de l'ONU

Dans toutes les régions, les sécheresses sont de plus en plus fréquentes et intenses.

Le bien-être de centaines de millions de personnes est compromis par la multiplication des tempêtes de sable, des incendies de forêt, des mauvaises récoltes, des déplacements de population et des conflits.

D'ici le milieu du siècle, les trois quarts de la population mondiale pourraient connaître la sécheresse.

Les changements climatiques en sont une cause majeure, mais notre gestion des terres porte aussi sa part de responsabilité.

La moitié de la population mondiale est déjà aux prises avec les conséquences de la dégradation des terres, les femmes et les filles payant le plus lourd tribut.

Il est en notre pouvoir d'inverser cette spirale infernale et c'est même notre devoir.

En garantissant la productivité des terres et des sols, il est possible de lutter contre les changements climatiques à moindre coût, tout en protégeant les plus défavorisés, ainsi que d'améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde.

L'accès des femmes à la propriété foncière est également un élément crucial de la restauration des terres.

Nous pouvons réhabiliter les sols pour une fraction des dépenses qui sont actuellement consenties dans des subventions nuisibles à l'environnement.

Chaque dollar investi dans la restauration des terres peut générer 30 fois plus de bénéfices.

En Afrique, l'initiative Muraille verte pour le Sahara a déjà permis de restaurer des millions d'hectares et créé des milliers d'emplois, de Dakar à Djibouti.

Néanmoins, la tâche reste immense.

C'est en prenant soin de nos sols et de leur biodiversité que nous pouvons lutter contre la crise climatique et contribuer à tous nos objectifs de développement durable.

Agissons dès maintenant pour protéger notre avenir de la sécheresse.

Je vous remercie.

Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit – 19 juin 2022

Message du Secrétaire général de l'ONU



La violence sexuelle en temps de conflit est une tactique de guerre et de répression qui sème la terreur, la mort et la discorde parmi les populations.

Les responsables sont rarement amenés à répondre de leurs actes. Au contraire, ce sont plutôt les personnes rescapées qui portent le fardeau de la stigmatisation et du traumatisme tout au long de leur vie, subissant souvent la double peine que constituent les normes sociales néfastes et la culpabilisation des victimes.

En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, nous témoignons notre solidarité aux personnes survivantes et nous nous engageons à soutenir les femmes, les filles, les hommes et les garçons les plus vulnérables qui, au milieu des crises humanitaires, s'évertuent à vivre dans la dignité et la paix.

À cette fin, il nous faut notamment accroître le soutien aux victimes et aux femmes, aux filles et aux garçons déplacés, qui sont vulnérables à la traite et à l'exploitation sexuelle, ainsi qu'aux personnes issues de régions marginalisées, reculées ou rurales où les systèmes de justice et de protection sont faibles.

Cela veut dire : que nous devons renforcer les appareils judiciaires nationaux et les moyens de garantir l'état de

droit, afin que les criminels répondent de leurs actes et que les victimes reçoivent un soutien médical et psychosocial en temps utile ;

Que nous devons défendre les droits des rescapé(e)s et traiter ces personnes avec respect et compréhension, tout en leur donnant la possibilité de contribuer à la réparation de tissus sociaux déchirés ;

Que nous devons aider les organisations de la société civile dirigées par des femmes à faire tomber les barrières sociales, économiques et culturelles qui privent les femmes et les filles de leurs droits à la protection, à l'égalité et à la justice.

Et cela veut aussi dire que nous devons éradiquer les causes profondes de la violence sexuelle en temps de conflit – que ce soit les inégalités, les faiblesses institutionnelles ou la militarisation – et renforcer les systèmes d'alerte rapide afin d'empêcher en amont la commission de ces crimes.

C'est par une volonté politique plus résolue et des ressources financières accrues, que nous pourrons joindre l'acte à la parole et sonner enfin le glas du fléau qu'est la violence sexuelle en temps de conflit.



GLOBAL

Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues 26 juin 2022 – Message du Secrétaire général de l'ONU

Cette année, la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues met en relief les conséquences des problèmes liés à la drogue sur les crises sanitaires et humanitaires.

Les conflits, les catastrophes climatiques, les déplacements forcés et la misère offrent un terrain fertile à l'abus de drogues – la pandémie de COVID-19 ne faisant qu'aggraver une situation déjà difficile. De surcroît, les personnes vivant des situations d'urgence humanitaire risquent beaucoup plus de ne pas avoir accès aux soins et aux traitements dont elles ont besoin et qu'elles méritent de recevoir.

De leur côté, les criminels profitent du malheur des autres : la production de cocaïne atteint des sommets, les saisies de méthamphétamines ont été multipliées par cinq et les saisies d'amphétamines ont presque quadruplé au cours des dix dernières années.

En cette Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, nous nous engageons derechef à mettre fin à ce fléau et à soutenir celles et ceux qui en sont victimes.

Nous devons notamment trouver des solutions politiques non discriminatoires, axées sur les personnes, la santé et les droits humains et intensifier la coopération internationale pour enrayer le trafic de drogue et obliger ceux qui profitent de la misère humaine à rendre des comptes.

Nous devons également renforcer les traitements et les services de soutien fondés sur la science pour aider les usagers de drogues et les traiter comme des victimes qui méritent d'être soignées et non punies, discriminées ou stigmatisées, et renforcer notamment les traitements pour les personnes qui vivent avec des maladies infectieuses comme le VIH/sida et l'hépatite.

Nous ne pouvons pas laisser le problème mondial de la drogue assombrir davantage la vie des dizaines de millions de personnes qui traversent des crises humanitaires.

En ce jour important, engageons-nous à dissiper cette ombre une fois pour toutes, à accorder à ce problème toute l'attention qu'il mérite et à prendre les mesures qui s'imposent.

Journée mondiale des compétences des jeunes - 15 juillet 2022 - Message du Secrétaire général de l'ONU



Nous mettons aujourd'hui en avant l'importance de transformer les compétences des jeunes pour l'avenir du travail.

Les jeunes sont démesurément touchés par l'imbrication des crises mondiales comme les changements climatiques, les conflits ou la pauvreté persistante, fragilités que la pandémie de COVID-19 a exacerbées. En 2020, 39 millions d'emplois de jeunes ont été perdus. Aujourd'hui, 24 millions de jeunes risquent d'être déscolarisés.

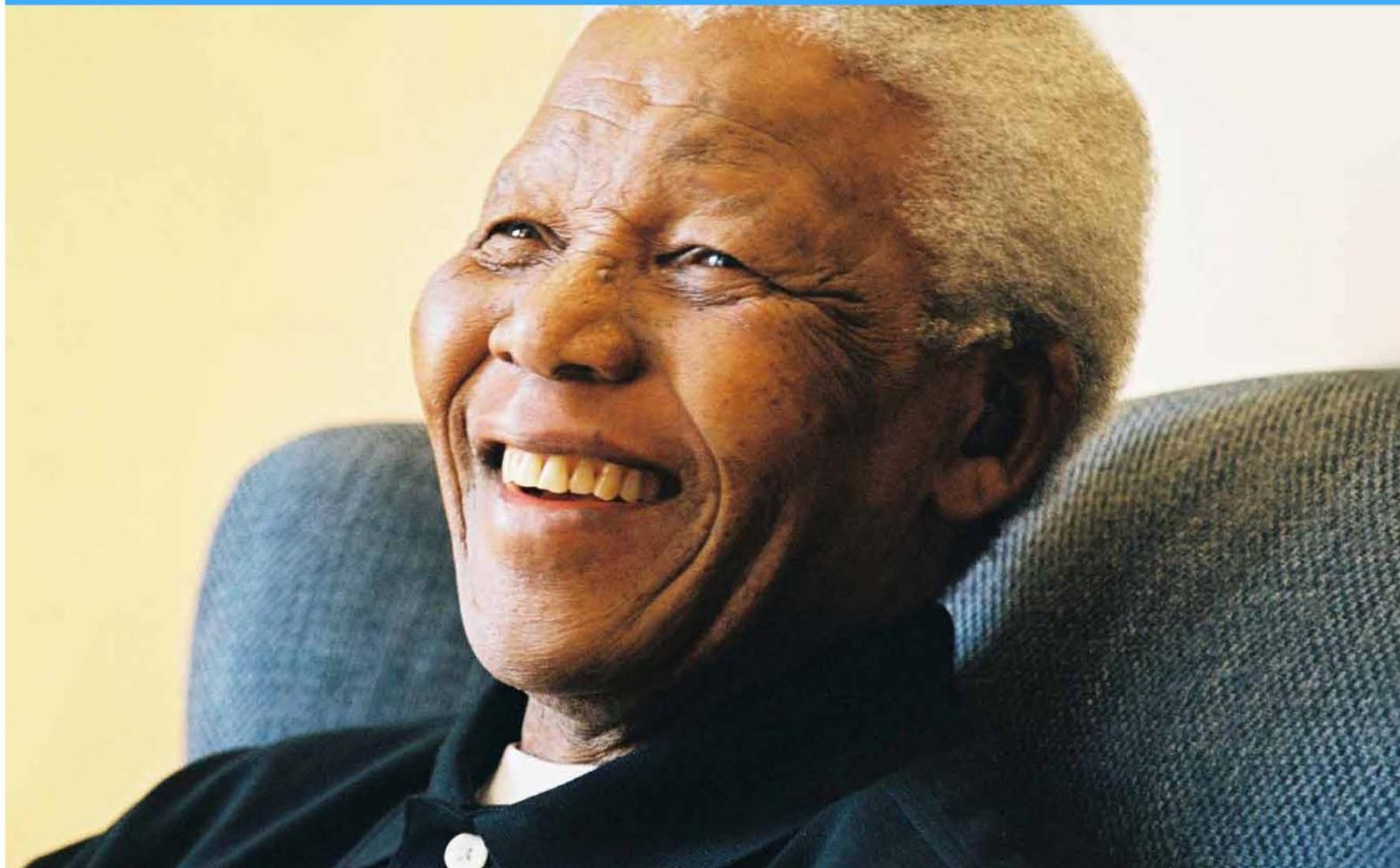
La pandémie a accéléré la transformation du marché du travail, accentuant l'incertitude et élargissant la fracture numérique. Il nous faut garantir le droit des jeunes à une éducation, à une formation et à un apprentissage en continu efficaces et inclusifs et donc étoffer leurs compétences, tout en investissant dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, la connectivité à haut débit et les compétences numériques.

Je convoquerai en septembre un Sommet sur la transformation de l'éducation qui réunira des dirigeants mondiaux, des jeunes et d'autres acteurs de l'éducation. Les jeunes impulsent les changements et doivent pleinement participer aux décisions déterminant leur avenir.

Guidés par la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, j'exhorte chacun à agir pour prioriser le développement des compétences des jeunes, au Sommet et au-delà.

Ensemble, construisons une main-d'œuvre plus juste et plus prospère, sauvons les Objectifs de développement durable et ne laissons personne de côté.

Je vous souhaite une bonne Journée mondiale des compétences des jeunes.



GLOBAL

Journée internationale Nelson Mandela – 18 juillet 2022 **Message du Secrétaire général de l'ONU**

Aujourd'hui, le monde rend hommage à un géant de notre époque ; un homme au courage inégalé, un leader ayant accompli une œuvre prodigieuse ; un homme d'une dignité sereine et d'une profonde humanité.

Nelson Mandela a refermé les plaies de communautés entières et guidé des générations entières.

Pour nous tous, il reste un repère moral, une référence.

Madiba a parcouru le chemin vers la liberté et la dignité avec une détermination sans faille, mais aussi avec compassion et amour.

Il a montré que chacun et chacune d'entre nous peut et doit bâtir un avenir meilleur pour l'humanité tout entière.

L'ombre de la guerre assombrit notre présent, le monde est accablé par les urgences, souillé par le racisme, la discrimination, la pauvreté et les inégalités, et menacé par les catastrophes climatiques.

Puisse Nelson Mandela nous donner espoir et sa vision nous inspirer !

En ce jour et chaque jour, honorons la mémoire de Nelson Mandela par nos actes.

En dénonçant la haine et en défendant les droits humains.

En croyant profondément en l'humanité – riche de sa diversité, égale en dignité, unie et solidaire.

Et en édifiant ensemble un monde plus juste, plus bienveillant, plus prospère et plus durable pour tous les êtres humains.

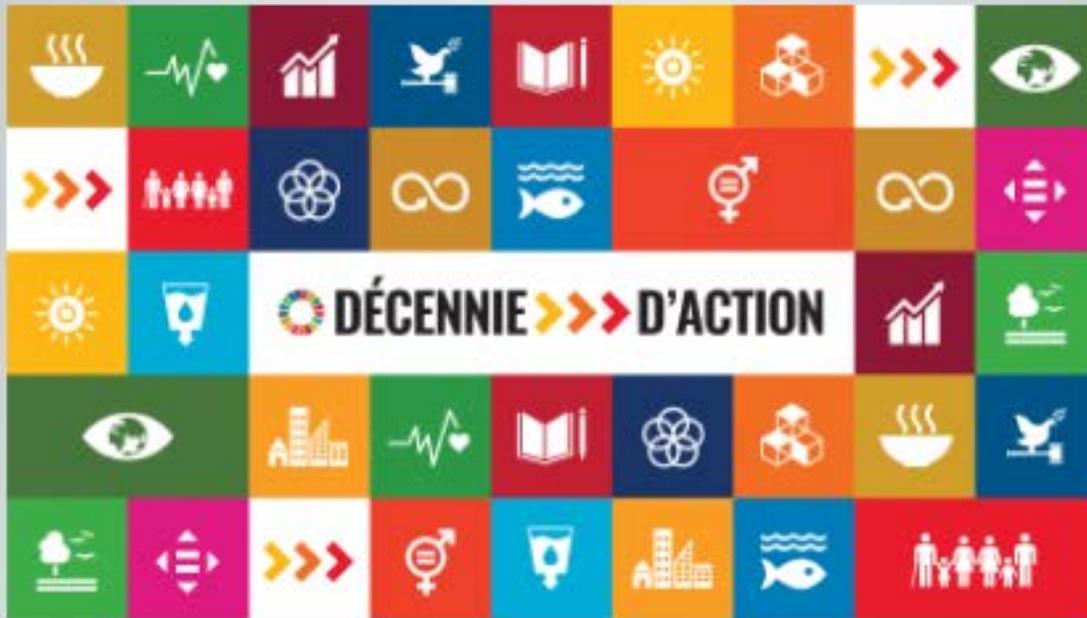
JOURNÉES INTERNATIONALES

- **1 Août** : Semaine mondiale de l'allaitement maternel
- **12 Août** : Journée internationale de la jeunesse
- **19 Août** : Journée mondiale de l'aide humanitaire
- **8 Septembre** : Journée internationale de l'alphabétisation
- **15 Septembre** : Journée internationale de la démocratie
- **16 Septembre** : Journée internationale de la protection de la couche d'ozone
- **21 Septembre** : Journée internationale de la paix
- **27 Septembre** : Journée mondiale du tourisme
- **28 Septembre** : Journée internationale de l'accès universel à l'information
- **30 Septembre** : Journée mondiale de la mer
- **1 Octobre** : Journée internationale pour les personnes âgées
- **2 Octobre** : Journée internationale de la non-violence
- **4 Octobre** : Journée mondiale de l'habitat
- **8 Octobre** : Journée mondiale des oiseaux migrateurs
- **10 Octobre** : Journée mondiale de la santé mentale
- **11 Octobre** : Journée internationale de la fille
- **13 Octobre** : Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes
- **16 Octobre** : Journée mondiale de l'alimentation
- **17 Octobre** : Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
- **24 Octobre** : Journée des Nations Unies

Voir plus sur : <https://bit.ly/3paMuNp>



NATIONS UNIES
SENEGAL



Le Système des Nations Unies appelle au strict respect des mesures barrières et des recommandations du Ministère de la Santé et de l'action sociale.



Immeuble Wollé Ndiaye • Route des Almadies •
BP 154 Dakar, Sénégal • Téléphone : +221 33 859 67 43
<https://un.senegal.org>